

SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
ASSEMBLEE GENERALE
30ème REUNION ANNUELLE ORDINAIRE
TUNIS, TUNISIE, LE 26 JUIN 2008

AFRICARE/GA/32/216



SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
AFRICAN REINSURANCE CORPORATION
(AFRICA RE)

Honorables Délégués à
l'Assemblée Générale de la
Société Africaine de Réassurance

Date: 26 juin 2008

Conformément aux dispositions de l'Accord portant Création de la Société Africaine de Réassurance, notamment en ses Articles 14 et 37, et en application de l'Article 8 du Règlement Général de la Société, j'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil d'Administration, le Rapport Annuel et les Etats Financiers vérifiés de la Société pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2007.

Veuillez agréer, Honorables délégués, l'assurance de ma très haute considération.

MUSA S.AL NAAS

Président du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale



Table des Matières

Société Africaine de Réassurance

Déclaration du Président	4
Principaux Indicateurs Financiers	6
Environnement Economique et Commercial	8
Opérations	13
Production	14
Evolution de l'Encaissement de Primes Brutes	14
Cessions Volontaires	14
Répartition Géographique	15
Répartition de la Production Par Branche	16
Produits de Placements	16
- Placements à Long Terme	17
- Actions	18
- Obligations et Autres Instruments à Revenus Fixes	18
- Dépôts à Terme	19
- Autres Revenus d'Exploitation	19
Débours	19
- Sinistralité	19
- Sinistralité Par Centre de Production	20
- Commissions et Charges	20
Résultats de l'Exercice Financier 2007	20
Affectation des Résultats	21
Déclaration sur la Responsabilité de la Direction Générale	22
Rapport du Commissaire aux Comptes	25
Bilan Consolidé au 31 décembre 2007	26
Etat Consolidé des Résultats	28
Etat Consolidé de l'Evolution du Capital au 31 décembre 2007	29
Etat Consolidé de l'Evolution du Capital au 31 décembre 2006	30
Etat Consolidé du Flux de Trésorerie	31
Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 décembre 2007	32
Annexe - Compte de Résultats Consolidé par Branche d'Affaires	54

Composition du Conseil d'Administration de l'Africa Re



Mme E. MBOGO
Vice-Présidente



M. M. AL NAAS
Président



M. A. MOUNIR



M. T. TURNER



M. B. TÜMMERS



M. J. B. KOUAME



M. M. DKHILI



Mme N. KYIAMAH



M. T. EL-BARKI



M. M. KAMEL



M. B. ZAKARIYAU



M. G. MANYERE

ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS

M. Farag NASHNUSH, M. Basiru NJAI, M. GAMAL HAMZA, M. Mukaila A. OJELADE, M. ONONEMANG Georges, M. Paul T. TSALA, M. Arthur YASKEY, M. YAHYAOUI Thami, M. Bala ZAKARIYAU, M. George MANYERE



Déclaration du Président

Société Africaine de Réassurance

Le 30ème Rapport Annuel du Conseil d'Administration présente les états financiers consolidés de la Société au titre de l'exercice 2007, qui comprennent le bilan au 31 décembre et le compte de pertes et profits de l'exercice clos. En outre, il fait état de l'environnement commercial dans lequel la Société a évolué au cours de la période sous revue et contient le rapport du Commissaire aux Comptes.



M. M. Al Naas
Président

Au titre de l'exercice sous revue, la Société a enregistré un volume de primes brutes souscrites de 369,51 millions \$EU, en hausse de 25,90% par rapport au montant de 293,49 millions \$EU réalisé en 2006. Cette performance est le fruit d'une action commerciale plus intense qui a permis de relever le niveau de participation aux traités et aux facultatives. La prime nette acquise, après les ajustements relatifs au mouvement de la provision pour primes non acquises, s'est également accrue de 30,40% pour s'établir à 366,40 millions \$EU (280,98 millions \$EU l'exercice précédent).

Durant l'exercice, un montant total de 33,80 millions \$EU a été cédé, au titre des primes, aux rétrocessionnaires, contre 35,43 millions \$EU en 2006. La Société a continué de recourir à un programme en excédent de sinistres pour tous les risques conventionnels et à des couvertures additionnelles pour les risques pétroliers et pétrochimiques majeurs.

Pour la deuxième année consécutive, la sinistralité a été relativement bonne, le montant total payé au titre des sinistres nets de rétrocession s'étant élevé à 157,63 millions \$EU (2006 : 134,44 millions \$EU), soit une hausse de 17,25%. L'approche quant à la constitution de réserves est restée prudente et un montant de 215,70 millions \$EU, en augmentation de 38,74% (2006 : 155,47 millions \$EU), a été enregistré au titre des sinistres nets encourus.

L'adoption récente du paiement d'une prime de rendement et d'une gratification au personnel est à l'origine de l'augmentation de 28,12% des frais de

gestion, qui sont passés de 12,84 millions \$EU en 2006 à 16,45 millions \$EU, sans toutefois occasionner un dépassement du budget des frais d'exploitation.

Par conséquent, la Société a enregistré un bénéfice de souscription net en progression de 103,69%, qui se chiffre à 7,17 millions \$EU contre 3,52 millions \$EU l'exercice précédent.

De 23,38 millions \$EU en 2006, les produits de placements et revenus provenant d'autres sources, y compris les intérêts sur les dépôts de

réassurance, sont passés à 29,05 millions \$EU, soit un accroissement de 24,25% consécutif à celui du volume des recouvrements, ainsi qu'à la performance du portefeuille d'instruments à revenus fixes.

Les ajustements de conversion cumulés au titre de l'exercice, portés au bilan comme un élément séparé des fonds propres, ont donné lieu à un gain non matérialisé de 14,95 millions \$EU, contre 6,48 millions \$EU en 2006, du fait de l'affaiblissement du Dollar EU. De ce gain, 9,07 millions \$EU (2006 : 3,56 millions \$EU) ont été déduits par transfert aux réserves techniques. En conséquence, les fonds propres de la Société s'élèvent à 230,80 millions \$EU au 31 décembre 2007, contre 193,87 millions \$EU à la période correspondante de l'exercice 2006, soit une augmentation de 19,05%.

En l'absence de catastrophes naturelles majeures et de sinistres à forts capitaux assurés, l'exercice 2007 a été marqué par la crise sus-évoquée qui pourrait occasionner pour l'économie mondiale des coûts directs et indirects entre 400 milliards \$EU et 2.000 milliards \$EU. Cet événement intervenu à un moment où l'économie planétaire montrait des signes d'essoufflement en a précipité le recul.

Bien qu'ayant dans son ensemble pâti du renchérissement des prix du baril de pétrole et des produits céréaliers, enregistrant ainsi une inflation significative, l'Afrique a malgré tout réalisé un taux moyen de progression du P.I.B de 5,7%, ce pour la 4ème année consécutive. L'arrivée massive de nouveaux partenaires venus d'Asie est en train



de rééquilibrer les rapports commerciaux qu'elle entretient avec les autres continents. En effet, avec des échanges sino-africains s'élevant à 55 milliards \$EU, un solde positif de 2,1 milliards \$EU s'est dégagé en faveur du continent, ce qui montre que les relations d'affaires ne sont pas à sens unique, même si par ailleurs elles portent sur des achats de produits finis contre la vente de matières premières.

Dans le secteur de l'assurance, si la tendance à un affaïssement continu des taux de primes se confirme, il reste toutefois que les compagnies de réassurance exercent une grande attractivité sur les investisseurs et les marchés financiers tant internationaux qu'africains. La raison de cette fascination semble résider dans la prudence qui caractérise la gestion des entreprises d'assurance, notamment lors de l'estimation de leurs engagements ou la constitution des réserves qui en font des institutions assises sur des socles solides et pérennes.

La Société Africaine de Réassurance qui depuis trois ans applique la méthode de comptabilisation annuelle, après avoir pratiqué celle dite triennale, a réalisé un chiffre d'affaires de 369,51 millions \$EU (2006 : 293,49 \$EU) progressant ainsi de 25,90%, ce malgré un environnement baissier et une concurrence plus rude. Elle a pu réaliser cette performance en même temps qu'un profit net de 34,05 millions \$EU, en hausse de 36,84% par rapport à l'exercice 2006 (24,88 millions \$EU), grâce à la conjugaison d'une souscription prudente et rigoureuse, d'une politique de placement dynamique et sélective et d'une gestion économe de ses dépenses de fonctionnement.

La physionomie du portefeuille de la Société reste identique à celle des années précédentes, tant en modes de cession (volontaire : 90% et légale : 10%) qu'en types de branches (Incendie & Accident: 75%, Transport 11% ; Pétrole et Energie: 10%, et Vie 4%) et selon les zones géographiques (Afrique Australe 44% ; Afrique de l'Ouest Anglophone: 13% ; Afrique de l'Est : 12% ; Maghreb : 11% ; Afrique Francophone: 7% ; Afrique du Nord-Est : 4% ; Iles Africaines de l'Océan Indien : 3% et Affaires Internationales : 6%).

La Société qui a vu ses notes de solidité financière (A- par AM Best et BBB+ par S & P's) reconduites en 2007 continue de jouir du soutien de ses actionnaires qui, à l'occasion de la discussion du

relèvement du capital autorisé de 100 millions \$EU à 500 millions \$EU à la 29ème Réunion Annuelle Ordinaire, lui ont apporté des gages irréfutables de confiance, en insistant pour que l'exercice du droit de préemption leur soit accordé avant toute ouverture à d'autres investisseurs potentiels. Le Conseil et la Direction veilleront au strict respect de ce droit, tout en restant favorables à toute nouvelle entrée d'investisseurs institutionnels ou stratégiques qui seraient respectueux des choix de souscription, marketing et développement de l'Africa Re.

Au cours de l'exercice, la Société a versé 2,68 millions \$EU (2006: 2,21 millions \$EU) à titre de dividendes à ses actionnaires, tout en restant fidèle à ses objectifs fondamentaux de promotion du développement des activités nationales d'assurance et de réassurance, d'assistance à la croissance des capacités de souscription et de rétention, et à la croissance économique du continent. Par l'organisation et l'animation de séminaires tant dans ses locaux qu'en direction des marchés individuels d'assurance et par l'accueil de stagiaires, l'Africa Re a contribué durant l'exercice 2007 à la formation continue de plus d'une centaine de cadres africains. De même, le Forum de la Réassurance Africaine, dont elle est l'initiatrice et qui se tient à présent sous les auspices de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA), s'est déroulé à Madagascar sous le thème «Le Changement Climatique et l'Industrie des Assurances/Réassurance», sujet d'une brillante actualité, s'il en est, pour le monde en général et l'Afrique en particulier.

Les pools africains « Aviation » et « Energie », dont elle est le gestionnaire depuis leur constitution, sont à présent devenus des opérateurs majeurs de la scène de l'assurance continentale, offrant des solutions spécifiques aux assureurs porteurs de ces risques à haute valeur assurée et d'une indéniable complexité.

Le Conseil voudrait, une fois encore, au nom des actionnaires, féliciter la Direction et l'ensemble du personnel de la Société pour les bons résultats enregistrés au cours de cet exercice et les encourager à persévérer dans la voie de l'excellence dans laquelle ils ont choisi d'inscrire leur action.

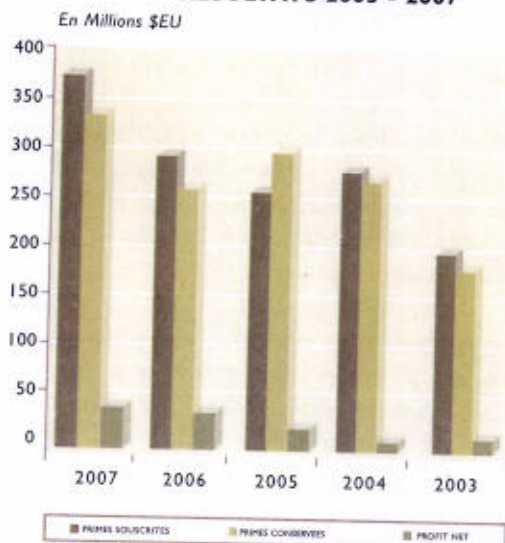


Principaux Indicateurs Financiers

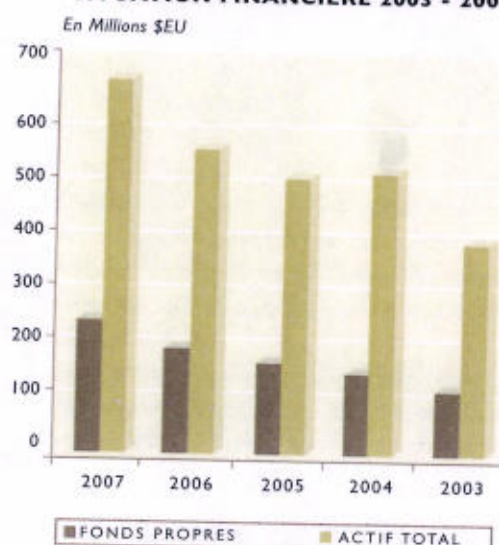
Société Africaine de Réassurance

En '000 \$EU	2007	2006	2005	2004	2003
RESULTATS					
PRIMES SOUSCRITES	369,512	293,491	255,716	277,928	198,123*
PRIMES CONSERVEES	335,716	258,066	295,506	268,956	164,232
PRIMES ACQUISES (NETTES)	329,686	242,467	279,135	218,973	232,631
PROFIT NET	34,048	24,882	18,836	10,469	13,636
SITUATION FINANCIERE					
FONDS PROPRES	230,802	193,869	168,595	139,487	101,210
ACTIF TOTAL	668,566	549,060	501,106	506,589	393,131

RESULTATS 2003 - 2007



SITUATION FINANCIERE 2003 - 2007



* Les primes souscrites au titre des exercices 2004-2007 ont été comptabilisées sur base annuelle conformément à la norme IFRS4, contrairement aux chiffres comparatifs de l'exercice 2003 qui l'ont été selon la méthode de comptabilisation des fonds précédemment utilisée.

Composition de la Direction de l'Africa Re



M. H. M. KUMSA
Directeur Général Adjoint
Opérations



M. G. MUSA
Directeur Général Adjoint
Services



M. A. G. RAVOAJA
Directeur des Opérations
Centrales et de l'Inspection



M. B. KAMARA
Directeur Général du Groupe



M. I. UDUMA
Directeur de l'Audit Interne



M. K. AGHOGHOVIA
Directeur Afrique de l'Ouest
Anglophone et Risques Spéciaux



M. M. HAIDARA
Directeur Régional
Abidjan



M. G. OTIENO
Directeur Régional
Nairobi



Mme E. N. AMADIUME
Directeur Régional
Maurice



M. M. KANNOU
Directeur Régional
Casablanca



M. O. GOUDA
Directeur Régional
Le Caire



M. P. RAY
Directeur Général
Africa Re (South Africa) Ltd



M. M. DIALLO
Secrétaire de Société



M. M. ALI-KOTE
Directeur de l'Administration et
des Ressources Humaines



L'un des bienfaits de la mondialisation est que souvent, lorsque l'économie d'une partie ou d'un ensemble géographique de la planète traverse une passe difficile, une autre, voire plusieurs prennent le relais de la croissance. Ainsi, alors que depuis le début de ce vingt-et-unième siècle la locomotive américaine tirait le wagon du reste du monde, l'Europe et l'Empire du Soleil Levant (Japon) connaissaient des difficultés structurelles ou ponctuelles; à présent, la Chine et l'Inde ont pris la relève avec des taux de progression de leur P.I.B. de 11,6% et 9,4% respectivement, tandis que la première économie du monde semble entrer en récession.

Le Capital, un Maillon Essentiel de l'Economie Mondiale

La crise des crédits hypothécaires ou prêts immobiliers a démontré une certaine fébrilité du système capitaliste, celui-ci n'ayant pas résisté au retournement du marché du logement et au relèvement des taux d'intérêts, même si par la même occasion, la preuve de l'inter-connectivité des différentes économies nationales et régionales a été amplement administrée.

En effet, cette crise a révélé le rôle de banquiers de l'économie mondiale que jouent désormais les pays émergents d'Asie (Chine et Singapour) et du Moyen Orient (Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis et Koweït); elle a par ailleurs révélé la fragilité de la titrisation - qui a nourri la bulle immobilière - et a mis en exergue les déséquilibres financiers internationaux (déficit des balances commerciales et des paiements des Etats Unis).

Effectivement, alors qu'elle atteignait son paroxysme, les fonds souverains chinois, singapourien, saoudien et koweïtien n'ont pas hésité à voler au secours des grandes banques d'investissement fragilisées par la turbulence, en raison de leur forte implication dans ces énormes dettes, elles-mêmes nées de la consommation effrénée des ménages et encouragées par l'inventivité des financiers pour qui, souvent, le profit prime sur toute autre considération de prudence ou de précaution. Si l'exercice en cours a été une autre année (la 4ème) au cours de laquelle la croissance mondiale s'est en moyenne établie à 5%, ce dynamisme a été pour l'essentiel alimenté par l'envol des pays émergents et les progrès réalisés par plusieurs nations en développement. Cette progression a été en fait ralentie par le renchérissement du pétrole, des autres matières premières (or, cuivre, platine et

cobalt) et des produits agricoles, phénomène qui s'est accentué tout au long de l'exercice sous revue. Les pertes directes causées par la crise des subprimes, qui sont évaluées en ce moment à 400 milliards \$E.U., pourraient, selon certaines études, atteindre 2.000 milliards \$EU en tenant compte des coûts indirects. L'une des conséquences les plus visibles de cette crise est le doute créé quant au niveau des engagements des banques commerciales qui, par la même occasion, hésitent à se prêter mutuellement, obligeant les Banques Centrales à jouer un rôle qui traditionnellement n'est pas le leur: celui de prêteur de deniers.

Si malgré cette épreuve la croissance des pays émergents d'Asie et du Moyen Orient s'est en moyenne située à 8%, c'est grâce à la mise en œuvre d'une politique monétaire plus accommodante bâtie sur les liens forts qui existent entre leurs devises et le billet vert, rendant leurs exportations plus compétitives que celles de la zone Euro par exemple. Toutefois, le danger inflationniste, absent depuis le début des années 1990 ressurgit, menaçant ces économies. Cette situation a obligé nombre d'Etats à prendre des mesures transitoires en vue de juguler le renchérissement des prix. Ainsi, l'Union Européenne a décidé de suspendre pour 6 mois, à compter du 1er janvier 2008, les droits de douane sur les importations de céréales tandis que le Maroc a choisi de les abaisser pour les achats de blé. En effet, en raison du gros appétit tant du monde développé que des pays émergents et même des nations en développement pour ces matières, les prix du pétrole, du plomb et du blé ont bondi de 30%, 50% et 100% respectivement en une année.

Cette inflation qui atteint désormais en moyenne la barre fatidique de 2% dans la plupart des pays s'est élevée en 2007 à 3% en Europe, 4,9% aux Etats-Unis et 6,9% en Chine. Les baisses successives et parfois drastiques de son taux d'intérêt directeur par la Réserve Fédérale Américaine, depuis la fin du premier semestre de l'exercice, ne sont pas de nature à inverser la tendance. Certes, elles pourraient aider à relancer l'économie américaine en fluidifiant le marché des emprunts entre banques commerciales, prévenant ainsi le risque de récession, mais elles auraient pour conséquence indirecte l'instabilité des prix et la hausse à plus de 7% l'an des coûts des matières premières.

L'Afrique, à la fois exportatrice et importatrice de pétrole et de produits variés (blé et riz notamment), a, dans le même temps, bénéficié et pâti de cette



situation et a par conséquent enregistré une accentuation des tendances inflationnistes qui étaient déjà perceptibles au niveau de certaines de ses économies. De même, le blocage des négociations au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce est venue rappeler la nécessité de trouver une solution pérenne et satisfaisante à la question des exportations agricoles, les Accords de Partenariat Economique signés individuellement par certains pays avec l'Union Européenne n'étant qu'un palliatif à brève échéance.

Croissance Continue des Economies Africaines

De son côté, pour la 4ème année consécutive, l'Afrique a en moyenne enregistré une croissance supérieure à 5% (5,7% en 2007). Toutefois, le retour de l'inflation mondiale, née de la hausse des prix des matières premières agricoles et de l'or noir, a davantage appauvri les populations les plus démunies, tandis que les niveaux de vie des couches sociales intermédiaires se sont incontestablement améliorés, situation qui a accentué des tensions sociales déjà palpables.

Ce mieux-être économique tient à la conjugaison de nombre de facteurs qui sont l'apaisement des conflits, notamment dans la région des Grands Lacs, l'enracinement de la paix en Afrique de l'Ouest (Libéria et Sierra Leone), une meilleure gouvernance publique et privée grâce à une nouvelle génération de dirigeants politiques et de chefs d'entreprises acquis à ce concept, ainsi que l'accroissement des recettes provenant des exportations de matières premières. Aussi, le continent devient-il à présent une destination prisée par les hommes d'affaires qui lui ont apporté quelques 36 milliards \$EU sous forme d'Investissements Directs Etrangers, soit le double des montants investis en 2005, ce malgré le non-respect des engagements pris par le Groupe des 8 Pays les plus industrialisés à Gleneagles. Un tel niveau d'investissement tient principalement à l'arrivée massive des entreprises chinoises, soutenues par les Etats. Le volume du commerce sino-africain s'est élevé à quelques 55 milliards \$EU en 2007, avec un solde positif de 2,1 milliards \$EU en faveur du continent. Aussi, les mises en garde des Occidentaux quant aux risques d'un ré-endettement trop rapide des pays africains ne semblent pas dissuader ces derniers de s'adresser en priorité à ce partenaire qui leur accorde, dans des délais courts, des prêts importants (Afrique du Sud, Angola, Congo, Nigéria et Soudan notamment), lorsque leurs prêteurs traditionnels (Etats Occidentaux et Institutions de Bretton Woods)

mettent bien plus longtemps à répondre à seulement quelques-unes de leurs sollicitations, souvent à des conditions draconiennes.

Toutefois, analysées au cas par cas, les performances des économies africaines ont été tout aussi contrastées en 2007 qu'au cours du précédent exercice.

Première économie du Continent, l'Afrique du Sud a, au cours des dix dernières années, enregistré en moyenne un taux de croissance du PIB de 3%, qui s'est établi à 4,5% en 2007. Ce résultat tient à l'amélioration du budget national, passé d'un déficit de 2,8% en 1999 à seulement 0,6% à la fin de l'année sous revue, et une meilleure maîtrise de la dette (30% du PIB au lieu de 50% en 1994), même si l'inflation qui était jusque là inférieure à 6%, avoisine à présent les 8%, ce par suite de la flambée du coût du baril de pétrole et de l'augmentation des prix des denrées alimentaires.

L'Angola a réalisé, grâce notamment à la montée vertigineuse du prix du baril de pétrole et des autres minerais, un taux de croissance de 24% de son PIB. Les secteurs non pétroliers (agriculture, mines, industrie et construction) ont connu une grande vitalité, avec la renaissance de la production agricole vivrière et des cultures d'exportation (café), l'extraction diamantifère (+30%) et le lancement de programmes de reconstruction rendue nécessaire par les destructions causées par la guerre civile que ce pays a connue au cours des trois dernières décennies.

Toutefois, le Kenya qui a enregistré une augmentation de 7% grâce aux transferts de fonds de la diaspora, au tourisme et à la culture du thé connaît depuis la fin de l'année des troubles politiques qui mettent en danger sa stabilité tant célébrée. Il est à craindre, si ceux-ci devaient perdurer, que sa performance économique n'en soit durablement affectée, alors même qu'il a connu une inflation de 11,7% en raison d'une trop importante masse monétaire en circulation.

Malgré le handicap d'une alimentation déficitaire en énergie, le PIB de l'Ouganda a évolué pour se situer à 6,2%, tandis que la Tanzanie a atteint 8% bien que confrontée au même phénomène.

L'Éthiopie connaît un début de surchauffe économique par suite d'une performance de 8%, ce pour la troisième année consécutive, alors qu'elle subit une inflation de 16% qui a cependant été amoindrie par l'achat et la revente de céréales à



des prix subventionnés par l'Etat. Cette croissance exceptionnelle tient à la bonne santé de l'agriculture (café, horticulture et oléagineux) qui a généré des devises en augmentation de 25% par rapport à 2006.

Grâce à ses revenus pétroliers, le Soudan vit un rythme de croissance soutenu depuis trois ans (8,6% en 2005, 13% en 2006 et 11,25% en 2007). L'Egypte, sa voisine, note des progrès presque similaires (5% en 2005, 6,8% en 2006 et 7% en 2007) en raison d'une libéralisation progressive du système économique (démantèlement des tarifs douaniers, privatisation de quelques sociétés d'Etat). Ces réformes attirent les investisseurs étrangers qui ont injecté plus de 10 milliards \$EU dans l'économie nationale.

La croissance de 5% du PIB de l'Algérie tient essentiellement au cours élevé du pétrole, tandis que le Maroc n'a fait que 3,5%, après les 7% de 2006, du fait d'une mauvaise récolte agricole, même si le secteur du tourisme a réalisé une croissance de 13% avec 6 milliards \$EU de recettes.

La Libye, avec 7% de taux de croissance, fait un peu mieux que la Tunisie qui, pour avoir atteint 6,3%, améliore son score moyen de 5% réalisé tout au long de la dernière décennie. Si ce pays est parvenu à un tel résultat, c'est grâce à sa persévérance dans la politique économique choisie depuis les années 1990 qui a exercé une attractivité certaine sur les Investissements Directs Etrangers chiffrés à plus d'un milliard \$EU, somme considérable pour la taille et les potentialités de l'économie tunisienne.

En Afrique de l'Ouest aussi – Burkina Faso (4%), Ghana (6,5%), Mali (5%) et Nigéria (11%) – la croissance demeure robuste, ce malgré les aléas climatiques (sécheresse et inondations), la non-compétitivité du coton du fait des subventions que les Etats-Unis et l'Europe accordent à leurs coton-culteurs et des motifs variés dont la hausse du prix du pétrole. Cette croissance peut être attribuée à la diversification de la production économique, la bonne gestion macroéconomique affichée par certains gouvernements, les cours élevés de l'or et du cacao, etc.

En Afrique Centrale, au Cameroun notamment, le P.I.B. progresse moyennement (3,9% en 2006 et 4% en 2007) tandis que la République Démocratique du Congo, qui sort lentement de plus d'une décennie de conflits, l'améliore de 6,2% tout en ayant jugulé l'inflation (12%) et que le Gabon poursuit sa politique

de diversification économique, contribuant ainsi à une accélération de la croissance (5%).

Hors du continent, l'Africa Re souscrit au Moyen-Orient et en Asie. Si dans la première zone, il existe une juxtaposition des richesses engrangées par les pays producteurs de pétrole et de la pauvreté accentuée par les conflits dans d'autres nations arabes, la Chine reste le chef de file des dragons d'Asie, suivie de l'Inde, alors même que l'Asie du Sud-Est n'est pas en reste (5,7% en moyenne, dont 8,5% pour le Vietnam).

Phénomène en plein essor au Moyen-Orient et en Malaisie notamment, la finance islamique gère quelques 500 milliards \$EU selon les règles de la Sharia qui prescrit les cinq principes auxquels doit répondre tout placement pour être reconnu « halal » ou autorisé. Ainsi, des techniques financières spécifiques ont été élaborées qui attestent l'adéquation des instruments créés avec les règles édictées et dont les Conseils de Supervision de la Sharia sont les gardiens vigilants. Il existe aujourd'hui des obligations islamiques (sukuk) introduites sur les marchés financiers tant par des établissements islamiques que par des institutions financières traditionnelles, de même que sont agréées des sociétés spécialisées dans l'assurance (takaful) et la réassurance (retakaful) islamiques. Si les unes (sukuks) drainent déjà plus de 100 milliards \$EU, le marché takaful et retakaful, encore à ses débuts, ne pèse que 2 à 5 milliards \$EU, avec un potentiel de 15 à 20 milliards \$EU à la fin de la prochaine décennie.

Les unes et l'autre représentent un gisement d'affaires si prometteur que plusieurs méga-opérateurs de la banque et l'assurance/réassurance traditionnelles se sont engouffrés dans cette porte qui s'ouvre sur le monde musulman. L'Africa Re ne sera pas en reste, elle qui compte démarrer sous peu une filiale spécialisée ayant pour cibles tant ses marchés domestiques que le Moyen-Orient et l'Asie du Sud.

Assouplissement ou Stabilisation du Marché de la Réassurance Internationale: Quel Constat?

Le marché international de la réassurance semble avoir entamé le cycle baissier tant annoncé, mais cette fois de façon ordonnée et plus orthodoxe que lors des expériences précédentes. Surcapitalisés, les réassureurs internationaux ont été en outre, semble-t-il, peu atteints par la crise des prêts immobiliers – tant au niveau de leurs placements que d'un point de vue opérationnel – même si son impact n'a pas encore été entièrement mesuré.



En effet, alors que les taux baissent sensiblement dans les branches dommages, il est presque certain qu'en l'absence d'une catastrophe naturelle majeure, cette tendance ne pourra ni s'inverser, ni se stabiliser à court terme, la stratégie de la plupart des opérateurs étant de réaliser des parts de marché de plus en plus significatives. Toutefois, les attentes des investisseurs en matière de dividendes et de gestion efficace du capital, combinées aux pressions exercées tant par les agences de notation que par les autorités de contrôle d'une meilleure gestion du risque, contraignent chaque acteur à une certaine discipline de souscription.

Le relèvement des niveaux de rétention noté au cours de l'exercice 2007 confirme par ailleurs la fermeté des coûts de couvertures de réassurance, dans les branches dommages notamment, tandis que la demande de protections catastrophes reste toujours importante. La crise du crédit et la faiblesse du dollar ne semblent pas en effet avoir eu raison de la tendance, constatée en 2005/2006, d'un accroissement des niveaux de rétention. Mieux, la réduction du capital ou le retour d'excédents de capitaux aux actionnaires à hauteur de 20 milliards \$EU prouve, s'il en était besoin, le changement de stratégie financière des réassureurs et la souplesse des modélisations élaborées depuis le 11 septembre 2001. L'attraction exercée sur les marchés des capitaux par les actions des sociétés de réassurance reste appréciable, ce malgré la baisse des taux de primes dans certaines branches d'activités et la crise des prêts hypothécaires. La convergence de la réassurance et des marchés financiers semble en effet durablement imprimée, se fondant sur le constat précédemment fait de l'émergence de nouveaux produits alternatifs ou en complément des couvertures habituelles. La réactivité des investisseurs à la suite des ouragans Katrina, Rita et Wilma, qui a abouti à la levée de 2 milliards de \$EU en un temps record alors même que la profession avait au début de l'exercice remboursé quelques 1,5 milliard \$EU d'excédent de capital, a confirmé cet intérêt des marchés financiers pour l'industrie des assurances en général et celle de la réassurance en particulier.

Au plan opérationnel, l'année 2007 a été marquée par d'importantes inondations, notamment au Royaume-Uni où elles ont provoqué des pertes économiques s'élevant à 8 milliards \$EU, dont 6 milliards \$EU de sinistres assurés. L'Afrique, le Sous-continent Indien, l'Extrême-Orient (Chine et Corée) et l'Amérique Centrale n'ont pas été épargnés par ces catastrophes naturelles dont l'impact n'a pas été fortement ressenti

par les assureurs, en raison d'une faible pénétration de l'assurance.

Les statistiques des inondations, qui sont passées d'un nombre de 100 au début de la décennie précédente à 250 au milieu des années 2000, confirment la tendance constatée du changement climatique se traduisant par un réchauffement de la planète, qui lui-même est né principalement du fait de l'homme (déforestation). Les assureurs/réassureurs qui prennent de plus en plus conscience de leur rôle consentent désormais des efforts de précaution ou de prévention prenant la forme de financement de centres de recherche en climatologie et d'une participation plus active au laboratoire d'idées qu'est le « Groupe de Travail Assurance du Programme des Nations Unies pour l'Environnement- Finance Initiative ».

Il convient en outre de rappeler l'initiative prise par certains partenaires traditionnels de l'Africa Re, à laquelle cette dernière s'est associée, de la mise sur pied d'une entreprise de réassurance des risques climatiques, ce afin de répondre à un besoin pressant de couverture dans un domaine spécialisé. En y participant en tant qu'actionnaire et rétrocessionnaire, la Société remplit certes une « mission sociale », celle de la couverture de risques frappant les populations les plus démunies de ses marchés domestiques, mais toutefois non dénuée de pertinence commerciale et financière. En effet, l'exercice d'une telle activité, tout en participant de l'effort d'éducation assurantielle des masses africaines, s'avérerait statistiquement rentable à long terme.

De loin le marché le plus important du continent, l'Afrique du Sud qui a généré quelques 30,5 milliards \$EU de primes directes (23 milliards \$EU en assurance vie et 7,5 milliards \$EU en non vie) en 2006, aurait progressé de 6% en 2007 (32,4 milliards \$EU). Elle représente en outre le centre de production le plus important de l'Africa Re, avec 156,60 millions \$EU, soit 42,27% de son chiffre d'affaires. La structure de ce marché est restée identique à ce qu'elle était en 2006, avec une répartition stable des grandes branches Incendie, Accident et Risques Divers (IARD) que sont l'Automobile (44%), et l'Incendie & Dommages aux Biens (32%). La part de l'Africa Re dans la prime totale de réassurance souscrite localement est restée la même (16%), alors qu'en termes absolus, la production a progressé de manière significative par rapport à l'exercice 2006 pour cependant se situer en deçà de celle de 2005 (165,92 millions \$EU).



Bien que devenue depuis quelques années la cible de certains groupes internationaux d'assurances qui tentent de pénétrer coûte que coûte ce marché, l'industrie sud-africaine a gardé la même configuration. En effet, la maturité et le professionnalisme de ses opérateurs lui ont permis de préserver son identité caractérisée par une forte présence d'opérateurs locaux indépendants.

Par contre, tant le Nigéria que l'Égypte ont connu des mutations notables en 2007. La décision prise en septembre 2005 par les Autorités de contrôle d'imposer - à l'instar de ce qui s'est fait dans l'industrie bancaire nigériane en 2005 - une recapitalisation minimum des sociétés d'assurances à des niveaux jamais envisagés - 25 millions \$EU pour les sociétés d'assurance non-vie, 15 millions \$EU pour les assureurs-vie et 75 millions \$EU pour les compagnies de réassurance - a eu pour résultat tangible de réduire le nombre d'opérateurs à 51 (49 sociétés directes vie et/ou non vie et 2 sociétés locales de réassurance). Une autre conséquence de cette révolution est que, par suite du renforcement de leurs assises financières, toutes les compagnies disposent à présent de capacités de souscription et de rétention substantielles leur permettant de ne se réassurer que pour des risques à capitaux élevés, réduisant ainsi le nombre d'affaires et la prime cédés en réassurance. De même, l'introduction de la politique du « contenu local » en assurance des risques pétroliers a ouvert des perspectives de souscription non négligeables pour les sociétés nigérianes, en leur permettant d'accéder à des risques jusque-là directement placés sur le marché international.

Grâce à sa capitalisation et à son statut, l'Africa Re, qui n'a pas eu à passer à travers les fourches caudines du contrôle nigérian, a pu « sanctuariser » des parts de marché, ce au profit des réassureurs locaux en attendant que ceux-ci satisfassent aux exigences sus-indiquées de solvabilité et de sécurité.

De son côté, le gouvernement égyptien, en décidant de la fusion des trois plus grandes sociétés parapubliques d'assurances et de réassurance dans la perspective d'une privatisation à moyen terme, a constitué un opérateur doté de fonds propres considérables (750 millions \$EU) à même d'orienter les tendances et d'influencer de manière significative le devenir de ce marché. Le paysage de l'assurance égyptienne est par ailleurs en train de changer avec l'agrément octroyé à des sociétés d'assurances islamiques (takaful), ce qui

offre de formidables potentialités de croissance à ce marché, à l'instar de ses voisins moyen-orientaux.

Consciente de son rôle sur la scène de l'assurance africaine et de la nécessité d'anticiper les mutations qui y interviennent, l'Africa Re a développé une stratégie d'expansion et porté le niveau de son capital autorisé à 500 millions \$EU, pour mieux faire face aux défis nés de la croissance de ses marchés domestiques.

En effet, aussitôt la troisième augmentation du capital (de 50 à 100 millions \$EU) achevée, il est apparu à la Direction et au Conseil que l'attrait exercé par l'Afrique sur les Investissements Etrangers Directs ouvrirait une nouvelle ère de croissance économique et d'importants besoins d'assurance dans les secteurs vers lesquels ils s'orientent le plus (énergie, infrastructures et télécommunications). Région du monde où l'encaissement de primes a le plus augmenté (12,5%) en 2006, le continent africain tâche ainsi de combler une partie de son retard, même s'il ne produit du reste qu'un peu plus de 1,1% du volume global. Aussi, il était devenu impérieux de mettre l'entreprise continentale au diapason, sinon au devant des sollicitations qu'engendre son statut et qu'exige sa clientèle. Ce capital qui est à libérer en 2 étapes le sera principalement par l'effort individuel, et donc l'exercice du droit de préemption de ses membres actuels, mais aussi par une plus grande ouverture de son actionnariat.

Le recrutement de talents pointus et plus jeunes demeure au centre de sa politique de gestion des ressources humaines et de son plan de relève des dirigeants. Ainsi, l'arrivée d'un plus grand nombre d'actuaire, ingénieurs et autres spécialistes de la gestion d'actifs, conjuguée à l'acquisition de nouveaux outils de gouvernance, a permis non seulement une meilleure gestion de ses risques d'entreprise, mais aussi une plus grande maîtrise de son portefeuille.

En accroissant son chiffre d'affaires de près de 26% à un moment où les taux fléchissent sensiblement, même si les conditions et termes restent stables, l'Africa Re prouve sa capacité à s'adapter à un environnement concurrentiel plus contraignant et plus mouvant. Mieux, la marge de souscription dégagée en 2007 et le bénéfice net en augmentation démontrent une fois encore la pertinence de sa démarche commerciale, la prudence de sa stratégie de souscription et la justesse de sa politique de placement.



Les résultats de l'exercice 2007 sont passés en revue dans cette partie du rapport qui fait également état de l'impact des couvertures de rétrocession sur les primes acquises et les sinistres encourus au titre des exercices 2006 et 2007.

La décentralisation stratégique de ses centres de production et les opportunités présentes et futures offertes dans des secteurs tels que l'Energie permettent à la Société de faire une analyse de sa production par branche et par localité. Elle a su par ailleurs maintenir la forte croissance enregistrée au cours des dernières années, sans pour autant compromettre la politique de souscription rigoureuse appliquée par ses cinq bureaux régionaux, sa filiale et son centre de production Afrique de l'Ouest Anglophone domicilié au Siège principal.

Les acceptations sont classées ainsi qu'il suit :

- incendie et accident (risques techniques et automobile inclus) ;
- risques pétroliers ;
- maritime et aviation ; et
- vie.

Compte tenu des avancées technologiques intervenues sur le marché et par souci d'une connaissance toujours plus approfondie de ses zones d'opération, la Société

Africaine de Réassurance est restée à proximité de ses cédantes et les centres de production qui en ont la charge se présentent ainsi qu'il suit:

- Afrique de l'Ouest Anglophone – Lagos, Nigéria;
- Afrique Francophone, Ouest et Centre - Abidjan, Côte d'Ivoire;
- Maghreb – Casablanca, Maroc;
- Afrique du Nord-Est et Moyen-Orient - Le Caire, Egypte;
- Afrique de l'Est et une partie de l'Afrique Australe – Nairobi, Kenya;
- Afrique du Sud et un certain nombre de marchés environnants – African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited – Johannesburg, Afrique du Sud;
- Iles Africaines de l'Océan Indien et Asie - Port Louis, Maurice.

Les affaires non africaines ou internationales, provenant essentiellement du Moyen-Orient, de l'Asie et de l'Extrême-Orient, sont souscrites par les bureaux de Lagos, Le Caire, et Port Louis.

Le tableau ci-après donne un aperçu des résultats de la Société.

DESCRIPTION (En 000 \$EU)	2007			2006		
	Brut	Rétro	Net	Brut	Rétro	Net
PRODUCTION						
Primes (nettes d'annulations)	369.512	(33.796)	335.716	293.491	(35.425)	258.066
Variation de la provision pour primes non acquises	(3.112)	(2.918)	(6.030)	(12.511)	(3.088)	(15.599)
Primes acquises	366.400	(36.714)	329.686	280.980	(38.513)	242.467
DEBOURS						
Sinistres payés	160.065	(2.438)	157.627	137.161	(2.721)	134.440
Variation de la provision pour sinistres en suspens (y compris l'IBNR)	61.544	(3.467)	58.077	19.906	1.124	21.030
Sinistres encourus	221.609	(5.905)	215.704	157.067	(1.597)	155.470



Opérations

Société Africaine de Réassurance

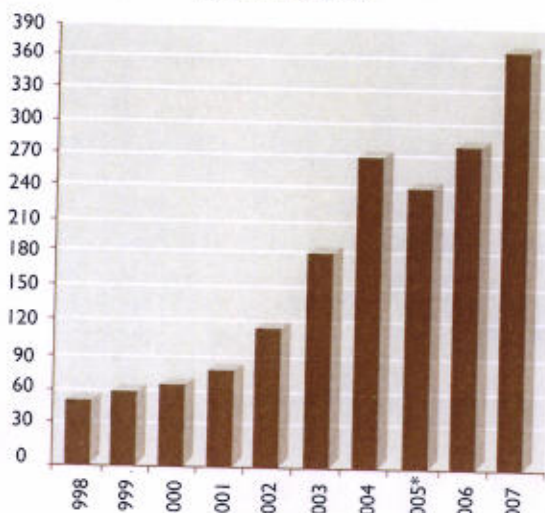
Production

Avec 369,51 millions \$EU, le volume de primes souscrites au titre de l'exercice sous revue est en progression de 25,90% par rapport à 2006 (293,49 millions \$EU). Les fluctuations de change comptent pour 5% de ce montant, soit 15,38 millions \$EU.

Evolution de l'Encaissement de Primes Brutes

Ainsi qu'il ressort du graphique suivant, l'évolution de la production est restée constante au cours des 10 dernières années, l'Africa Re ayant su tirer partie de la dynamique de l'assurance continentale et des autres régions présentant des caractéristiques similaires, ce qui a conduit à l'ouverture de plusieurs marchés en Afrique et en Asie. Alors que le cycle baissier le plus long de l'histoire de l'assurance était encore en cours, la survenance d'importants sinistres conjuguée à la crise financière de 2002 a donné lieu à un durcissement du marché dont l'industrie mondiale a bénéficié jusqu'au milieu de cette décennie, lorsque les termes et conditions ont recommencé à s'assouplir. La rigueur dans la souscription et la stabilité relative des cotations durant cette période ont permis à la Société d'enregistrer des marges techniques favorables et d'accroître le volume de sa production.

Evolution de l'encaissement de primes brutes
En millions \$EU

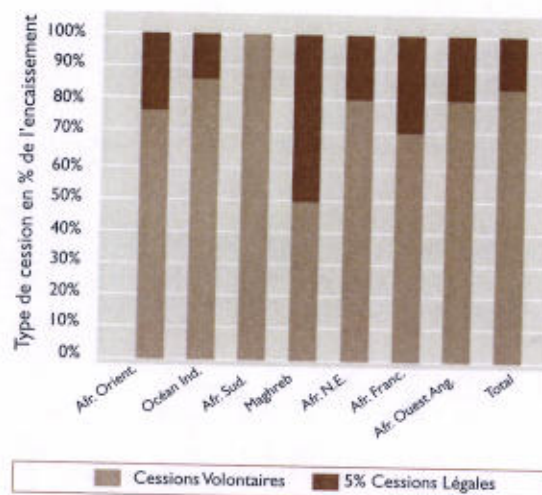


*Application pour la première fois de la méthode de comptabilisation sur base annuelle.

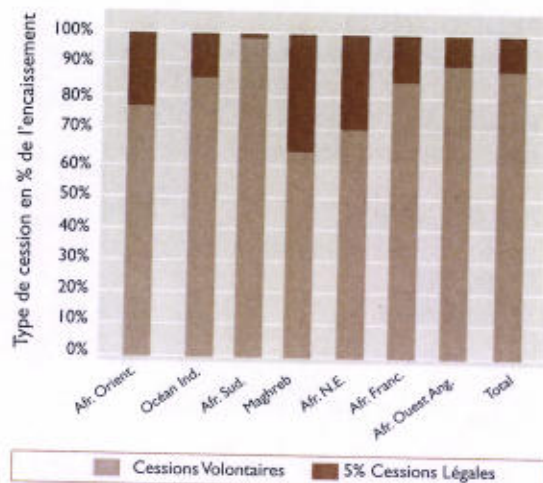
Cessions Volontaires

Malgré les mesures prises à l'origine par nombre de pays africains pour instituer la cession légale et ainsi réduire la fuite des capitaux tout en développant l'expertise et la capacité locales, l'Africa Re s'est aujourd'hui imposée en tant qu'entreprise à vocation commerciale et marque de sa présence les marchés stratégiques du continent. En conséquence, la cession légale ne représente pas une part significative de son chiffre d'affaires dont les traités volontaires constituent 86,7%. Le volume de ce type d'affaires devrait s'accroître dans les prochaines années, l'institution ayant à coeur les besoins et les aspirations de ses clients.

Exercice 2007



Exercice 2006





REPARTITION GEOGRAPHIQUE

L'Africa Re continue de fournir une capacité adéquate à ses partenaires commerciaux aussi bien en Afrique que dans d'autres parties du monde. Les marges techniques réalisées au fil des ans, les notations financières positives d'agences de renom et la confiance de ses actionnaires, au nombre desquels figurent des institutions internationales crédibles, sont autant d'atouts qui lui ont permis de fidéliser sa clientèle.

Afrique Australe

Depuis le démarrage de ses opérations en 2004, African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited, une filiale à part entière de l'Africa Re, enregistre régulièrement le volume de primes le plus important, à l'image du marché sud-africain qui génère plus de 85% du chiffre d'affaires continental. De 117,83 millions \$EU en 2006, la production de cette sous-région atteint 162,30 millions \$EU, soit une progression de 37,75%, et représente 43,93% (2006: 40,15%) de l'encaissement global. Elle est toutefois en deçà du montant de 165 millions \$EU réalisé en 2005. L'acceptation de la filiale par des courtiers de réassurance sud-africains de renom comme une bonne sécurité a favorisé cette performance, tandis que l'appréciation du Rand par rapport au Dollar EU y a contribué pour 4,83 millions \$EU.

Afrique de l'Ouest Anglophone

La production réalisée par cette région, soit 48,69 millions \$EU, représente 13,18% du chiffre d'affaires global et traduit une hausse de 30% par rapport à l'exercice 2006 (37,44 millions \$EU et 12,76%). L'incertitude quant à la disponibilité de la capacité locale et la quête de sécurité durant le processus de consolidation au Nigéria en sont les principales raisons. L'appréciation du Naira par rapport à la monnaie américaine a permis d'en augmenter le volume de 2,26 millions \$EU.

Afrique Orientale

Les primes souscrites en Afrique Orientale ont progressé de 15,28%, passant de 37,42 millions \$EU en 2006 à 43,14 millions \$EU, soit 11,67% de l'encaissement global (2006 : 12,75%). Outre l'augmentation du volume des acceptations facultatives, à peu près un tiers de cette hausse provient des fluctuations de change.

Maghreb

Cette région a réalisé un encaissement de 42,05 millions \$EU contre 36,29 millions \$EU en 2006, en progression de 15,87% et représentant 11,38% du chiffre d'affaires total, contre 12,36% l'exercice précédent. L'appréciation des monnaies de transaction par rapport au Dollar EU ainsi qu'une action commerciale vigoureuse ont contribué à cette performance.

Afrique Francophone (Ouest et Centre)

Le chiffre d'affaires réalisé par cette localité, à savoir 25,54 millions \$EU, est en hausse de 10,51% par rapport à l'exercice 2006 (23,11 millions \$EU) et représente 6,91% de l'encaissement total de la Société (2006 : 7,87%). Ceci est imputable à l'appréciation de 10,87% du Franc CFA par rapport au Dollar EU.

Afrique du Nord-Est

Avec 15,68 millions \$EU contre 13,46 millions \$EU en 2006, la production de l'Afrique du Nord-Est est en hausse de 16,49% par rapport à l'exercice précédent et compte pour 4,24% de la prime globale, contre 4,59% en 2006. L'élévation du centre de production du Caire en bureau régional de plein exercice explique cette progression.

Iles Africaines de l'Océan Indien

Le volume des primes à l'actif de cette sous-région a augmenté de 2,78% par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 11,08 millions \$EU, à savoir 3% du chiffre global (2006 : 3,67%). Cependant, n'eurent été les fluctuations de change comptant pour environ 10,27% du chiffre d'affaires, l'encaissement aurait été en deçà du montant de 10,78 millions \$EU réalisé en 2006. Ce résultat modeste s'explique par la forte concurrence et la conversion de traités proportionnels en couvertures en excédent de sinistres.

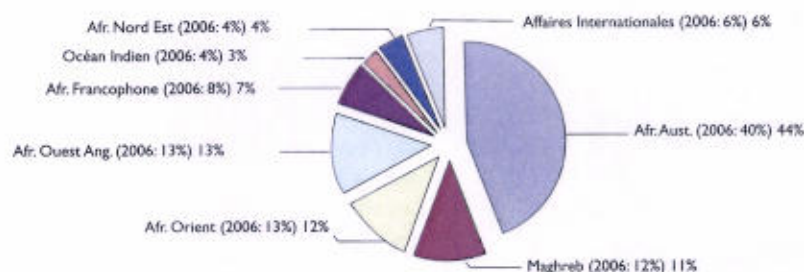
Affaires Internationales

Le volume de production enregistré au titre de ces affaires est passé de 17,16 millions \$EU (5,85% du chiffre global en 2006) à 21,03 millions \$EU, soit 5,69% de la prime totale. 55,07% de la production proviennent du Moyen-Orient, 36,80% des autres régions de l'Asie et 8,13% des Pools Aviation et Energie gérés depuis le Siège Principal de la Société. La hausse de 22,55% du chiffre d'affaires réalisé démontre que la Société raffermir de plus en plus sa présence sur les marchés de l'Asie et du Moyen-Orient.



Opérations

Société Africaine de Réassurance



En % de la Prime Brute

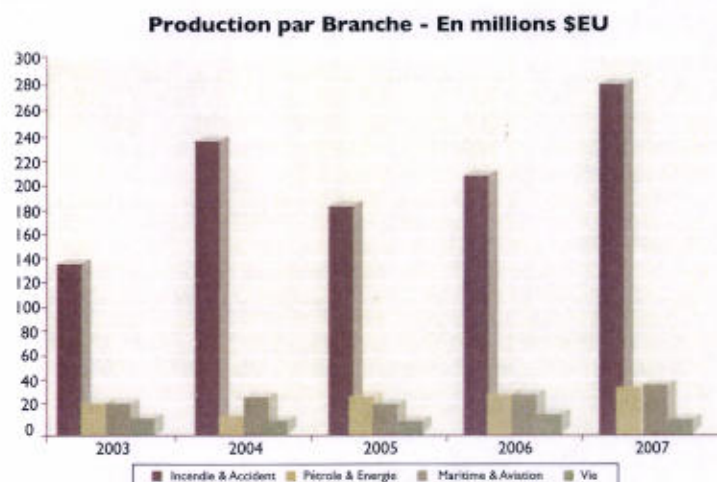
REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR BRANCHE

Avec 77,76% de la production, soit 287,34 millions \$EU (2006 : 73,98% et 217,13 millions \$EU), la branche incendie et accident a de nouveau généré la part la plus importante du chiffre d'affaires. Viennent ensuite les affaires maritimes et aviation avec 37,49 millions \$EU représentant 10,15% de l'encaissement

(2006 : 11,31%), puis la branche pétrole et énergie avec 34,97 millions \$EU, soit 9,46% de la prime globale (2006:11,10%).

La part des affaires vie a, quant à elle, baissé, passant de 10,60 millions \$EU ou 3,61% en 2006, à 9,71 millions \$EU ou 2,63% de l'encaissement total, suite à la résiliation de comptes non rentables.

Le graphique ci-après illustre ce schéma de répartition.



PRODUITS DE PLACEMENTS

La performance du portefeuille a de nouveau été bonne en 2007, ce malgré la volatilité des marchés financiers internationaux, suite à la crise des marchés hypothécaires aux Etats-Unis. Tandis que nombre d'entreprises, dont des compagnies d'assurance, ont subi de lourdes pertes sur des prêts hypothécaires et autres titres, la Société a clôturé l'exercice sans encombre, grâce à la prudence dont elle s'entoure quant au choix de ses placements. Elle a toutefois ressenti l'effet indirect de cette crise sur les marchés boursiers qui a affecté les petits portefeuilles

activement gérés en Amérique du Nord et en Europe.

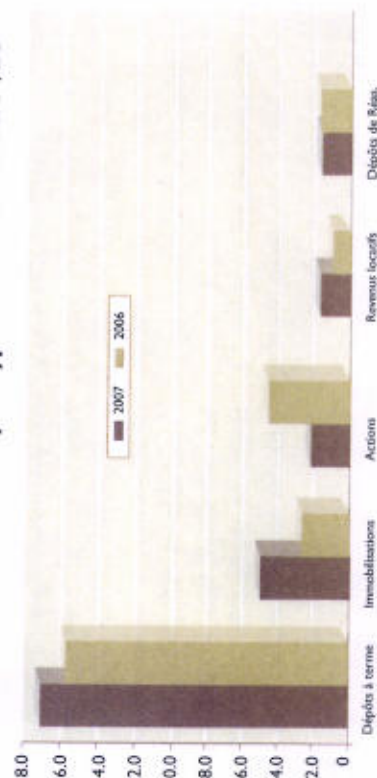
En Conséquence, les produits de placements s'élèvent à 28,07 millions \$EU et dépassent de 25,12% le montant réalisé en 2006 (22,44 millions \$EU). Le rendement des actifs financiers en constitue 24,52 millions \$EU, traduisant une hausse de 25,17% par rapport à 2006 (19,59 millions \$EU), et celui des actifs non financiers 3,55 millions \$EU, soit un accroissement de 30,37%. Le taux de rendement des actifs financiers de l'année a également progressé, passant de 6,46% en 2006 à 7,30%.



Société Africaine de Réassurance

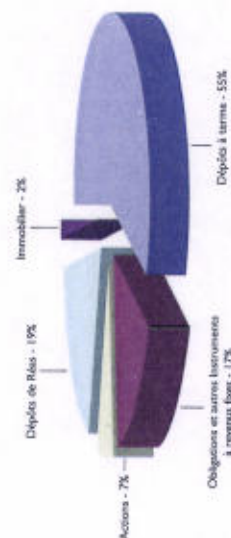
Opérations

Produits de Placements par Type d'Actif - En milliers \$EU



Il ressort de la répartition des produits de placements que le volume des instruments à court terme s'est accru de 8,52% pour atteindre 17,32 millions \$EU, contre 15,96 millions \$EU l'exercice précédent, ce en dépit des réductions successives des taux d'intérêts par la Réserve Fédérale américaine à la suite de la crise des subprimes. Avec 2,15 millions \$EU (2006 : 4,5 millions \$EU), les résultats du portefeuille d'actions ont chuté de 52,20%, tandis que celui des obligations et autres instruments à revenus fixes enregistre une croissance remarquable de 84,67% pour atteindre 5,06 millions \$EU (2006 : 2,74 millions \$EU) ; cette performance s'explique essentiellement par les résultats du portefeuille échelonné des obligations conservées à échéance et l'exposition modérée aux risques liés au financement du commerce extérieur en Afrique. Pour la deuxième année consécutive, les revenus localisés ont fait un bond en avant, pour être passé de 1,16 million \$EU en 2006 à 1,87 million \$EU, tandis qu'avec 1,68 million \$EU, les intérêts sur les dépôts de réassurance ont baissé de 4%.

Répartition des placements à la date de décembre 2007



Placements à Long Terme

Au cours de l'exercice sous revue, la Société s'est désengagée du capital de deux compagnies privées: La Citoyenne du Cameroun et la SONA Vie du Mali ; elle a par contre souscrit des actions d'Atlantic Coast



compagnies privées, y compris les deux institutions de financement du développement que sont Afreximbank et Shelter Afrique, a baissé par rapport à l'exercice 2006, passant de 2,50 millions \$EU à 2,35 millions \$EU. Par ce type de placement, l'Africa Re s'attache à la réalisation de l'un de ses objectifs fondamentaux, à savoir contribuer au développement du continent.

Les revenus tirés de ces placements se chiffrent à 279.189 \$EU, dont 70.766 \$EU à titre de dividendes - par AGF Vie Cameroun et SONA Vie - et 208.422 \$EU provenant de la vente des actions des deux compagnies susmentionnées.

Les revenus locatifs des immeubles des bureaux de Lagos, Nairobi et Casablanca se sont accrus de 61,21%, passant de 1,16 million \$EU en 2006 à 1,87 million \$EU. Certes, les retours sur les investissements immobiliers sont restés attractifs au fil des années, mais dans le court terme la Société n'entend pas dépasser le niveau actuel. En effet, ces investissements ne sont effectués que lorsqu'elle est tenue de construire des immeubles de bureau pour satisfaire ses besoins internes.

Actions

Les places boursières ont subi les contrecoups de la radiation des crédits hypothécaires par les grandes institutions financières bien que les résultats globaux n'aient pas été gravement affectés. Le S&P 500 a eu un rendement de 5,49% et le Dow Jones, qui porte essentiellement sur les valeurs de premier ordre, a vu sa moyenne industrielle passer à 8,8%. Les marchés européens mesurés par l'indice MSCI Euro ont également glissé mais cela ne les a pas empêché de réaliser un gain de 6%; avec un taux de 22,30%, le DAX a enregistré la meilleure performance grâce à la forte croissance du volume des exportations.

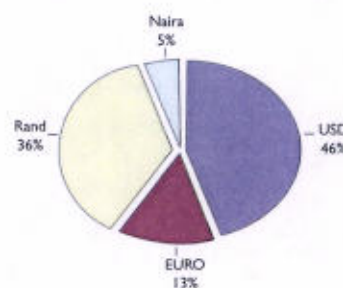
Les effets de la crise des subprimes ont été moins perceptibles dans la plupart des marchés émergents et africains en particulier, du fait de la mise en oeuvre de politiques plus rigoureuses, de l'intensification des échanges inter-régionaux, de la hausse des prix des produits de base et de ce que l'impact de cette crise mettra du temps à les atteindre.

L'indice MSCI des marchés émergents a progressé de près de 40% suite au renchérissement des

produits de base et de l'affaiblissement du Dollar EU. Les principales places boursières du continent ont connu un regain d'activité, notamment celle du Nigéria qui, avec 74,7%, a enregistré sa meilleure performance des dix dernières années à la faveur des réformes introduites dans les secteurs bancaire et de l'assurance, et celle de l'Egypte avec l'indice CASE 30 à 51,3%. En Afrique du Sud, le JSE Top 40 a, pour la troisième année consécutive, maintenu la tendance à la hausse en réalisant 21,78%.

En conséquence, avec 1,88 million \$EU, le portefeuille d'actions activement géré et couvrant les marchés nord américain, européen et africain a généré un rendement de 9,65% par rapport à la moyenne composée de 10,84%. Le portefeuille nord-américain a enregistré une perte de 0,39% par rapport au taux moyen de rendement composé, soit 0,67%, qui comprend la valeur du Russel 1000 et les indices S&P 500. Restructuré vers la fin de l'exercice pour privilégier l'approche basée sur les fonds au lieu du mandat discrétionnaire, le portefeuille en Euro a accusé une perte de près de 3% due essentiellement aux coûts des opérations. Celui en Rand sud-africain a quant à lui dépassé l'indice JSE Top 40 de 2,8% tandis que celui en Naira, moins substantiel, n'a pas atteint l'indice de référence.

Composition du portefeuille d'actions de 32 millions \$EU activement géré



Obligations et Autres Instruments à Revenus Fixes

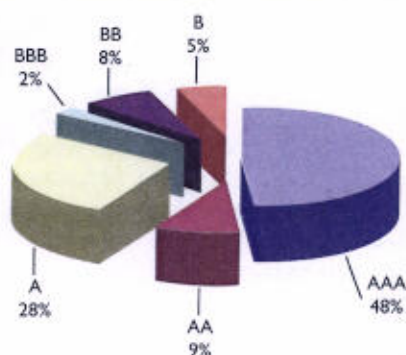
Le marché américain des instruments à revenus fixes, évalué sur la base de l'indice agrégatif Lehman Brothers, a réalisé un taux de rendement appréciable de 7% et surclassé pour la première fois depuis 2002 celui des titres. Les préoccupations croissantes nourries par les investisseurs quant aux perspectives de l'économie des Etats Unis ont conduit à une quête



de la qualité et les ont poussé à chercher des cieux plus cléments, suite à la crise des subprimes. Ceci a eu un effet bénéfique pour les bons du Trésor dont le taux de rendement a été de 9%.

Le portefeuille d'instruments à revenus fixes a réalisé une meilleure performance en 2007 avec un rendement de 5,06 millions \$EU, soit un taux moyen de 6,13% contre 2,75 millions \$EU et 4,51% l'exercice précédent. La plus grosse partie de ce résultat, soit 4,91 millions \$EU, a été générée par le portefeuille d'obligations conservées à maturité échelonnée qui comprend des valeurs fixes et à taux flottants. La part activement gérée constitue la différence avec le portefeuille nord-américain qui a gagné 5% par rapport au taux de référence de 7,27%, du fait de la qualité et de la durée des restrictions prévues dans le contrat de gestion. Le portefeuille en Rand sud-africain a également gagné près de 4% sans pour autant atteindre le taux de référence de 5,2%, performance qui tient principalement à la décision d'en modifier la durée suite aux hausses des taux d'intérêts.

La valeur du portefeuille s'est accrue en passant de 74,6 millions \$EU en 2006 à 89,97 millions \$EU, essentiellement du fait des titres conservés à l'échéance et en particulier d'un placement de 10 millions \$EU dans des obligations Eurodollars africaines à haut rendement. Bien que les émissions africaines ne jouissent généralement pas d'une assez bonne cote sur l'échelle internationale, elles n'ont pas eu d'effet négatif sur la qualité du portefeuille cotée AA- à la clôture de l'exercice. La durée modifiée du portefeuille est conforme à la maturité moyenne des engagements techniques, avec moins de 3 ans.



Dépôts à Terme

Les dépôts à termes constituent la part la plus importante des produits de placements, compte tenu de la place qu'ils occupent dans la composition de l'actif. Avec 17,32 millions \$EU contre 12,27 millions \$EU en 2006, ce portefeuille a réalisé une très bonne performance, ce en dépit des difficultés engendrées par la crise des subprimes. En effet, pour contrôler la volatilité aussi bien que le resserrement du crédit et des liquidités qui ont caractérisé les marchés financiers, la Réserve Fédérale américaine a procédé à trois reprises à une réduction de 100bps des taux d'intérêts, faisant ainsi passer le taux de référence de 5,25% en juin 2007 à 4,25% à la clôture de l'exercice. La Banque Commerciale Européenne a, quant à elle, maintenu son taux à 4%, après plusieurs augmentations.

Sur le continent par contre, les taux d'intérêts à court terme ont maintenu une tendance à la hausse, ainsi qu'illustré par le « South African Repo », passant de 9,5% au début de l'exercice à 11% à sa clôture. Les taux élevés en monnaies locales, la forte croissance des liquidités au cours de l'exercice et la faiblesse du Dollar EU ont permis de générer un rendement suffisamment élevé pour compenser les effets néfastes de la réduction des taux d'intérêts américains.

Autres Revenus d'Exploitation

Ces revenus, principalement constitués par la commission au titre de la gestion des pools Aviation et Energie, ont augmenté de 3,72% et s'élèvent à 0,98 million \$EU (2006 : 0,94 million \$EU).

DEBOURS

Sinistralité

Le montant total payé au titre des sinistres s'élève à 160,07 millions \$EU contre 137,16 millions \$EU en 2006, soit un ratio de 43,32% contre 46,73% l'exercice précédent. Les sinistres encourus (sinistres payés et variation des provisions pour sinistres en suspens (61,54 millions \$EU contre 19,91 millions \$EU en 2006) se sont chiffrés à 221,61 millions \$EU contre 157,07 millions \$EU l'exercice précédent.

Le tableau ci-après donne un aperçu de la sinistralité.



RATIO DES SINISTRES BRUTS PAR BRANCHE - EXERCICE 2007

En Millions \$EU

BRANCHE	AFFAIRES REGIONALES			ACCEPTATIONS INTERNATIONALES			TOTAL		
	Sinistres Encourus	Primes Acquis	Ratio sinistres %	Sinistres Encourus	Primes Acquis	Ratio sinistres %	Sinistres Encourus	Primes Acquis	Ratio sinistres %
Incendie & Accident (risques tech. inclus)	165,61	275,78	60,05	19,08	12,72	150,0	184,69	288,50	64,02
Maritime & Aviation	24,09	58,44	41,22	4,70	8,06	58,31	28,79	66,50	43,29
Vie	8,13	11,40	71,32	-	-	-	8,13	11,40	71,32
Total	197,83	345,62	57,24	23,78	20,78	114,44	221,61	366,40	60,48

Sinistralité par Centre de Production

La filiale Sud Africaine a enregistré un ratio de sinistres bruts encourus (y compris les affaires en "run off") de 71,70%, soit une hausse de 60,52% par rapport à 2006, qui s'explique par le retour des risques climatiques et du cycle baissier sur le marché direct. Avec 73,95%, le ratio net est lui aussi supérieur à celui de l'exercice précédent (69,23%).

En l'absence de sinistres majeurs, l'Afrique de l'Ouest Anglophone a vu ses ratios s'améliorer avec 26,81% (brut) et 35,96% (net) contre 53,68% et 70,60% en 2006.

Par rapport à l'exercice précédent, la sinistralité s'est légèrement détériorée en Afrique Orientale, avec un ratio brut de 46,98% (2006 :45,90%) et un ratio net de 48,67% (2006 :48,07%).

Au Maghreb, la sinistralité s'est améliorée au cours des deux dernières années, le ratio brut étant passé de 74,21% en 2005, à 45,74% en 2006 et 39,82% en 2007 ; le ratio net a suivi la même tendance avec 103,35%, 52,69% et 42,23% respectivement.

Avec 35,05%, le ratio brut enregistré par l'Afrique Francophone (Ouest et Centre), est en nette amélioration par rapport à 2006 (63,10%), année marquée par quelques sinistres majeurs. Le ratio net est de 32,72% contre 78,26% l'exercice précédent.

Les chiffres bruts et nets de la région Afrique du Nord-Est, à savoir 56,28% (2006 :63,02%) et 64,12% (2006:67,58%), traduisent une certaine amélioration par rapport à 2006.

Le centre de production en charge des Iles Africaines de l'Océan Indien a enregistré une détérioration de la sinistralité, dont le ratio brut est passé de 21,26% en 2006 à 61,08%, et le ratio net de 29,77% à 63,22%. Il

convient de souligner que les chiffres de l'exercice 2007 suivent davantage la tendance qui prévaut dans la région.

La sinistralité des affaires internationales s'est également détériorée, les ratios bruts et nets s'étant établis à 114,49% et 116,12% respectivement, contre 67,98% et 71,89% l'exercice précédent. Deux sinistres majeurs survenus en Asie en 2007, notamment Kumho Chemical et Senoko Power pour un montant total de 1,32 million \$EU ainsi que le Cyclone Gonu qui a causé des dommages évalués à 3,35 millions \$EU, expliquent cette détérioration.

Commissions et Charges

Les commissions et charges brutes, y compris les mouvements relatifs aux coûts d'acquisition différés, se sont chiffrées à 93,37 millions \$EU, contre 75,96 millions \$EU l'exercice précédent, tandis que la part des rétrocessionnaires dans ces commissions et charges s'est élevée à 3,01 millions \$EU (2006:5,32 millions \$EU). Ainsi, le volume des commissions et charges nettes s'est accru, passant de 70,64 millions \$EU en 2006 à 90,36 millions \$EU. Par contre, le ratio net qui en a découlé, soit 28,44%, est en baisse par rapport à 2006 (29,13%).

RESULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2007

La prime brute souscrite au titre de l'exercice s'élève à 369,51 millions \$EU; elle est en hausse de 25,90% par rapport au chiffre de 293,49 millions \$EU réalisé en 2006. Pratiquement tous les centres de production ont contribué à ce résultat qui tient à l'affaiblissement du Dollar EU, l'augmentation des parts de marché et la souscription rigoureuse d'affaires facultatives, même si le retour au cycle baissier du marché a donné lieu à une baisse, ou à tout le moins, une stabilisation des taux de primes dans la plupart des marchés.



L'Afrique du Sud reste le plus grand marché de la Société avec une contribution de 42,27% au chiffre d'affaires global, en progression par rapport à 2006 (42,02%). Outre l'appréciation de 3% du Rand sud-africain par rapport au Dollar EU, le renforcement de l'alliance stratégique avec une cédante de renom, réputée pour sa politique de démarginalisation économique des noirs, a permis à la Société d'augmenter sensiblement sa production tandis que le recrutement d'un souscripteur de facultatives a conduit au développement du portefeuille de ce type d'affaires. D'autre part, le centre de production en charge de l'Afrique de l'Ouest Anglophone au Siège a tiré parti des retombées positives de l'opération récente de recapitalisation des sociétés d'assurance et de la mise en œuvre graduelle de la politique du "contenu local" dans le secteur énergétique au Nigéria, pour accroître de 30,04% son encaissement de primes par rapport à l'exercice précédent. Cette tendance ne devrait pas se maintenir en 2008 puisque les réassureurs seront moins sollicités pour les branches traditionnelles avec le parachèvement de la recapitalisation et l'augmentation de la rétention des cédantes qui s'en suivra.

De 35,43 millions \$EU l'exercice précédent, le volume des primes de récession est passé à 33,80 millions \$EU. Cette baisse relative, en dépit de l'augmentation du volume des acceptations, est en partie due au non renouvellement d'un compte énergie de taille en Angola, qui, à lui seul, avait été à l'origine du débours d'une prime de récession de 4,12 millions \$EU en 2006. Toutefois, la restructuration du programme en excédent de sinistres (XL) et la capacité de négociation, conjuguées avec le cycle baissier du marché, ont contribué à l'amélioration du coût total de la récession. La Société continue d'utiliser une couverture de récession XL pour protéger ses acceptations traditionnelles ainsi que des couvertures spéciales pour les risques pétroliers et pétrochimiques majeurs acceptés.

En tenant compte de la variation des provisions de primes de récession différées, le solde en faveur des récessionnaires s'établit à 36,71 millions \$EU contre 38,51 millions \$EU en 2006, soit un ratio de rétention de 89,98% contre 86,29% l'exercice précédent. Par conséquent, la prime nette souscrite enregistrée au titre de l'exercice s'élève à 335,72 millions \$EU (2006 : 258,07 millions \$EU) et la prime nette acquise à 329,69 millions \$EU (2006 : 242,47 millions \$EU), en augmentation de 30,09% et 35,97% respectivement.

Un montant de 160,07 millions \$EU traduisant une hausse de 16,70% par rapport à l'exercice précédent (137,16 millions \$EU) a été payé au titre des sinistres bruts. Bien que la sinistralité globale soit restée modérée à l'instar de 2006, quelques sinistres majeurs ont été payés dans les branches dommages aux biens, énergie et vie en Afrique du Sud et en Afrique de l'Ouest Anglophone.

Sur le montant total des sinistres payés, 2,43 millions \$EU ont été reçus des récessionnaires (2006 : 2,72 millions \$EU), soit un montant net de sinistres payés de 157,63 millions \$EU, contre 134,44 millions \$EU l'exercice précédent. En ajoutant au montant net des sinistres payés la variation des provisions pour sinistres en suspens (y compris l'IBNR), les sinistres nets encourus se sont chiffrés à 215,70 millions \$EU (155,47 millions \$EU l'exercice précédent).

Les frais de gestion se sont élevés à 16,45 millions \$EU contre 12,84 millions \$EU en 2006, soit une hausse de 28,16%. Faisant sienne la préoccupation de la Société de fidéliser ses employés, le Conseil a approuvé un régime de rémunération comprenant, entre autres, une prime de rendement pour toutes les catégories de personnel. Ceci a contribué de manière significative à l'accroissement des frais de gestion.

Les produits de placements et revenus provenant d'autres sources, y compris les dépôts de réassurance, se sont chiffrés à 29,05 millions \$EU contre 23,38 millions \$EU en 2006, soit une hausse de 24,25% (2006 : 33,97%) qui s'explique essentiellement par l'augmentation de l'actif financier à la faveur d'un flux de trésorerie des opérations massif et par la bonne performance du portefeuille d'instruments à revenus fixes. Ce résultat est d'autant plus louable qu'il a été réalisé dans le contexte d'une dépression générale du marché financier international consécutive à la crise des crédits hypothécaires et des réductions des taux d'intérêts par la Réserve Fédérale qui s'en sont suivies durant la seconde moitié de l'année. Toutefois, une perte de change matérialisée de 1,02 million \$EU (2006 : 0,42 million \$EU) a été enregistrée.

Sur la base de ce qui précède, le profit net avant impôts est en hausse de 32,97% par rapport à 2006, passant de 26,47 millions \$EU à 35,20 millions \$EU.

AFFECTATION DES RESULTATS

Soucieux de consolider davantage l'assise financière de la Société tout en rémunérant le capital libéré par les actionnaires, le Conseil recommande de répartir le résultat net ainsi qu'il suit :

- 17.023.852 \$EU à la Réserve Générale conformément à la Résolution no.4 /1992
- 3.750.000 \$EU à titre de dividende au taux de 3,75 \$EU (3 \$EU en 2006) par action souscrite et libérée d'une valeur nominale de 100 \$EU ;
- 800.000 \$EU à la Réserve pour Fluctuation de Sinistres et le solde, soit :
- 12.473.852 \$EU en report à nouveau.



Déclaration sur la Responsabilité de la Direction Générale



AFRICAN REINSURANCE CORPORATION SOCIÉTÉ AFRICAINE DE RÉASSURANCE (AFRICA RE)

TELEGRAMS: AFRICARE LAGOS
TELEX: 22647, 28716 (AFRICA) NG
TEL : + 234-1-266 3323 / 262 6660-2
TEL : + 234-1-461 6820 / 461 6828
FAX : + 234-1-266 8802 / 266 3282 / 262 6664
E-mail : info@africa-re.com
Web site : <http://www.africa-re.com>

PLOT 1679
KARIMU KOTUN ST.
VICTORIA ISLAND
PMB 12765
LAGOS, NIGERIA

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION GENERALE EN MATIERE DE COMMUNICATION D'INFORMATIONS FINANCIERES

Responsabilités de la Direction Générale par rapport à l'efficacité du contrôle interne

La Direction Générale de la Société Africaine de Réassurance (Africa Re) est responsable de la préparation, de l'intégrité et de la présentation loyale et exacte de ses états financiers, ainsi que de toutes autres informations contenues dans le Rapport Annuel. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes Internationales de Communication Financière et aux principes comptables généralement acceptés ; par conséquent, les montants y contenus ont été arrêtés sur la base de jugements éclairés et d'estimations faites par la Direction Générale.

Les états financiers ont été vérifiés par une firme indépendante qui a eu le libre accès à tous les dossiers financiers et informations connexes, y compris les comptes rendus analytiques des réunions du Conseil d'Administration et de ses Commissions. La Direction est d'avis que tous les rapports soumis au Commissaire aux comptes indépendant durant la vérification sont valides et appropriés. Le rapport du Commissaire aux comptes indépendant accompagne les états financiers audités.

La Direction est responsable de la conception, la mise en œuvre et la continuité des contrôles internes efficaces nécessaires à la préparation et la présentation loyale et exacte de ces états financiers, qui ne comportent aucune erreur de fait dû à la fraude ou à l'erreur ; du choix et de l'application de politiques comptables appropriées ; de faire des estimations comptables raisonnables en la circonstance. La Direction estime que les contrôles internes mis en œuvre pour la communication d'informations financières, qui sont passés en revue par la Direction et l'auditeur interne et révisés autant que de besoin, confirment l'intégrité et la fiabilité des états financiers.

Les principales procédures mises en place par la Direction Générale, et qui visent à assurer un contrôle financier efficace au sein du Groupe, comprennent la préparation, la revue et

Déclaration sur la Responsabilité de la Direction Générale



l'approbation par le Conseil des plans financiers annuels tels que définis dans les plans stratégiques. Les résultats font l'objet d'un suivi régulier et des rapports périodiques sont préparés tous les trimestres. Le système de contrôle interne prévoit des politiques et procédures écrites, la délégation d'autorité et l'obligation de rendre compte, en définissant les responsabilités et la séparation des tâches.

Par ailleurs, la Direction est en train de préparer un profil de gestion de risques qui permette de continuer d'assurer la coordination efficace et le suivi, au sein du Groupe, de toutes les politiques et procédures de gestion de risques approuvées par le Conseil d'Administration et la Direction Exécutive, telles que les politiques en matière de souscription et de constitution de réserves, les statut et règlement du personnel, les directives en matière de placement et les procédures comptable et de communication d'informations financières.

Tout système de contrôle interne comporte des limites, dont l'éventualité de l'erreur humaine, le contournement ou la violation. En conséquence, même le contrôle le plus efficace ne peut donner qu'une assurance raisonnable quant à la préparation des états financiers. L'efficacité du contrôle interne peut varier avec le temps, selon les circonstances.

Le Conseil d'Administration de la Société Africaine de Réassurance a créé une Commission d'Audit et des Risques chargée de veiller sur les contrôles internes et les pratiques en matière de gestion des risques au sein du groupe. Elle est composée d'Administrateurs non employés par la Société et tient périodiquement des réunions avec la Direction, le Commissaire aux comptes, les auditeurs internes et les inspecteurs techniques, afin d'examiner leurs rapports et s'assurer qu'il s'acquittent tous de leurs responsabilités. Le Commissaire aux comptes, les auditeurs internes et les inspecteurs techniques peuvent librement saisir la Commission, avec ou sans la présence de la Direction, pour discuter de l'efficacité du contrôle interne par rapport à la communication d'informations financières et de tout autre sujet qu'ils estiment devoir porter à son attention.

Bakary KAMARA
Directeur Général



Les membres du Conseil d'Administration avec le Personnel de Direction lors de la 105ème Réunion tenue en avril 2008 à Casablanca



Deloitte.

S.A. au capital de 37 500 000 FCFA
Compte contribuable 9104684 A RC Abidjan 156849
Imm. Alpha 200 - 143 et 18e Etage
Rue Gourgas - Plateau
01 B.P. 224 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire
Tel.: (225) 20 20 25 02 50
Fax: (225) 20 21 84 46 / 20 25 02 80
www.deloitte.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ AFRICAINE DE REASSURANCE (AFRICA RE)

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

Nous avons procédé à l'audit des Etats financiers de la SOCIÉTÉ AFRICAINE DE REASSURANCE (AFRICA RE) ci-joint pour l'exercice clos le 31 décembre 2007. Ceux-ci comprennent le Bilan, le compte de résultat, le tableau d'évolution des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie de l'exercice ainsi écoulé, le résumé des politiques comptables essentielles et les notes explicatives y afférentes.

Responsabilités de la Direction vis-à-vis des états financiers annuels

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation de ces états financiers en conformité avec les Normes internationales d'information financière et en accord avec l'Accord portant création de la Corporation. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en œuvre et le maintien d'un système de contrôle interne conforme pour la préparation et à l'image fidèle des états financiers et que ceux ne contiennent pas d'inexactitude significative, qu'elle soit due à l'erreur ou à la fraude; le choix et la mise en œuvre de politiques comptables appropriées; et faire de estimations comptables qui soient raisonnables en la circonstance.

Responsabilités du Commissaire au Comptable

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion motivée sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes internationales relatives à la révision comptable. Ces normes requièrent la planification et la mise en œuvre de diligences qui permettent d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes ne contiennent pas d'inexactitude significative et que les exigences relatives à l'éthique sont observées.

Un audit comprend la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir des évidences corroborant les montants et les informations figurant dans les états financiers. Les diligences choisies relèvent du jugement du Commissaire aux Comptes et qui prennent en compte l'appréciation du risque que les états financiers contiennent des inexactitudes significatives dues à l'erreur ou à la fraude. En appréciant ces risques, le Commissaire aux Comptes tient compte du contrôle interne applicable à la préparation et à l'image fidèle des états financiers de l'entité dans le but de concevoir des diligences d'audit qui seraient appropriées en la circonstance et non pour exprimer une opinion sur la bonne marche du contrôle interne. Un audit comprend également une évaluation des principes comptables suivis et des principales estimations faites par la Direction ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des comptes annuels. Nous considérons que l'évidence d'audit que nous avons obtenue est suffisante et appropriée et constitue une base pour formuler notre opinion.

Opinion

A notre avis, les Etats financiers sont sincères et donnent une image fidèle, dans tous les aspects significatifs, de la situation financière de la Société Africaine de Réassurance (AFRICA RE) au 31 décembre 2007 et de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Deloitte & Touche

Deloitte & Touche
Abidjan, Côte d'Ivoire
11 avril 2008.

Commissariat aux comptes, Audit, Comptabilité, Consulting, Juridique Fiscal.

Membre de
Deloitte Touche Tohmatsu



Bilan Consolidé

Société Africaine de Réassurance

Etats Financiers Consolidés de l'Exercice Clos le 31 décembre 2007

	Notes	2007 '000 \$EU	2006 '000 \$EU
Actif			
Encaisse et quasi-espèces		22.994	22.587
Placements	3	504.831	396.653
Primes à recevoir		14.422	11.649
Coûts d'acquisition différés	4	22.540	20.771
Montants dus par des compagnies sur comptes de réassurance	5	68.768	64.400
Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques	6	8.135	7.911
Débiteurs divers		5.216	3.650
Biens de Placement	7	9.469	9.537
Immobilisations corporelles	8	12.191	11.902
Total actif		668.566	549.060

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration de l'Africa Re le 14 avril 2008 et signés en son nom par:

Musa AL NAAS
Président

Bakary KAMARA
Directeur Général

Les notes annexées font partie intégrante de ces états.



	Notes	2007 '000 \$EU	2006 '000 \$EU
Passif			
Impôt sur le revenu de l'exercice		86	854
Divers comptes à payer		8.419	7.014
Montants dus aux compagnies sur des comptes de réassurance	9	58.959	53.163
Impôt différé	10	777	710
Provisions techniques	11	369.523	293.450
Total passif		437.764	355.191
Fonds propres			
Bénéfices non distribués		45.407	32.183
Autres réserves	12	71.962	48.253
Primes d'émission d'actions		13.433	13.433
Capital - actions	13	100.000	100.000
Total fonds propres		230.802	193.869
Total passif et fonds propres		668.566	549.060

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration de l'Africa Re le 14 avril 2008 et signés en son nom par:

Musa AL NAAS
Président

Bakary KAMARA
Directeur Général



Etat consolidé des résultats

Société Africaine de Réassurance

Etats Financiers Consolidés de l'Exercice Clos le 31 décembre 2007

	Notes	2007 '000 \$EU	2006 '000 \$EU
Primes brutes acquises	14	366.400	280.980
Moins: primes rétrocédées		(36.714)	(38.513)
Primes nettes acquises		329.686	242.467
Produits de placements	15	28.073	22.439
Commissions de rétrocession		3.059	4.964
Autres revenus d'exploitation	16	972	941
Revenu total		361.790	270.811
Sinistres nets encourus	17	(215.704)	(155.470)
Frais d'acquisition		(93.424)	(75.604)
Dépenses administratives	18	(16.445)	(12.840)
Frais financiers – pertes de change		(1.015)	(424)
Bénéfice avant impôt sur le revenu		35.202	26.473
Impôt sur le revenu	19	(1.154)	(1.591)
Bénéfice de l'exercice		34.048	24.882

Les notes annexées font partie intégrante de ces états.



Etat Consolidé de l'Evolution du Capital au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007

Etats Financiers Consolidés de l'Exercice Clos le 31 décembre 2007

	Bénéfice non distribué	Réserve de conversion	Réserve générale	Réserve pour fluctuation de change	Réserve pour fluctuation de sinistres	Primes d'émission d'actions	Capital actions	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Au 1er Janvier 2007	32.183	(1.848)	40.607	6.294	3.200	13.433	100.000	193.869
Revenus nets comptabilisés directement dans le capital	-	5.885	-	-	-	-	-	5.885
- Différences de change	34.048	-	-	-	-	-	-	34.048
- Bénéfice de l'exercice								
Revenu total comptabilisé pour 2007	34.048	5.885	-	-	-	-	-	39.933
Affectation :								
Dividende déclaré sur les comptes 2006	(3.000)	-	-	-	-	-	-	(3.000)
Transferts aux réserves	(17.824)	-	17.024	-	800	-	-	-
Au 31 Décembre 2007	45.407	4.037	57.631	6.294	4.000	13.433	100.000	230.802

Les notes annexées font partie intégrante de ces états.



Etat Consolidé de l'Evolution du Capital au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006

Etats Financiers Consolidés de l'Exercice Clos le 31 décembre 2007

	Bénéfice non distribué '000 \$EU	Réserve de conversion '000 \$EU	Réserve générale '000 \$EU	Réserve pour fluctuation de change '000 \$EU	Réserve pour fluctuation de sinistres '000 \$EU	Primes d'émission d'actions '000 \$EU	Capital actions '000 \$EU	Total '000 \$EU
Au 1er Janvier 2006	22.266	(4.764)	28.166	6.294	3.200	13.433	100.000	168.595
Revenus nets comptabilisés directement dans le capital		2.916						2.916
- Différences de change								
- Bénéfice de l'exercice	24.882	-	-	-	-	-	-	24.882
Revenu total comptabilisé pour 2006	24.882	2.916	-	-	-	-	-	27.798
Dividende déclaré sur les comptes 2005	(2.524)	-	-	-	-	-	-	(2.524)
Transfert à la réserve générale	(12.441)	-	12.441	-	-	-	-	-
Au 31 Décembre 2006	32.183	(1.848)	40.607	6.294	3.200	13.433	100.000	193.869

Les notes annexées font partie intégrante de ces états.



	Notes	2007 '000 \$EU	2006 '000 \$EU
Activités d'exploitation			
Produit des opérations	21	81.856	45.701
Impôt sur le revenu		(1.878)	(1.966)
Montant net généré par les activités d'exploitation		79.978	43.735
Activités de placement			
Achat de biens et équipements		(1.630)	(1.861)
Placements		(82.651)	(40.711)
Produit de la cession de biens et équipements		189	36
Montant net généré par les activités de placement		(84.092)	(42.536)
Activités de financement			
Dividendes payés		(2.683)	(2.211)
Montant net généré par les activités de financement		(2.683)	(2.211)
Baisse nette de l'encaisse et des quasi-espèces		(6.797)	(1.012)
Mouvement de l'encaisse et des quasi-espèces			
Au début de l'exercice		22.587	28.370
Baisse nette telle qu'indiquée ci-dessus		(6.797)	(1.012)
Gains de change/(pertes) sur l'encaisse et les quasi-espèces		7.204	(4.771)
A la clôture de l'exercice		22.994	22.587

Les notes annexées font partie intégrante de ces états.



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2007

I. Informations générales

La Société Africaine de Réassurance a été créée en 1976 par des Etats membres de l'Union Africaine (alors dénommée Organisation de l'Unité Africaine) et la Banque Africaine de Développement, en tant qu'institution intergouvernementale ayant pour mission de:

- a) mobiliser des ressources financières à partir d'opérations d'assurance et de réassurance;
- b) placer les fonds ainsi mobilisés en Afrique pour aider à accélérer le développement économique du continent; et
- c) promouvoir le développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique, en favorisant la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, régionales et sous-régionales.

Le Siège de la Société est sis à Lagos, Nigeria, à l'adresse suivante:

Plot 1679 Karimu Kotun Street
Victoria Island
PMB 12765
Lagos, Nigeria

Pour ses opérations de réassurance, la Société dispose d'un réseau de bureaux sis à Abidjan, le Caire, Casablanca, Lagos, Nairobi, Port Louis et Johannesburg par l'intermédiaire de sa filiale en Afrique du Sud, African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited.

2. Brève description des principes comptables appliqués

Ci-après une description des principes comptables appliqués dans la préparation des présents états financiers:

(a) Base de préparation

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes Internationales de Communication Financière (IFRS) et suivant la clef d'interprétation élaborée à ce sujet par le Comité International des Normes Comptables (IASB).

La monnaie de présentation des comptes est le Dollar des Etats Unis et les états sont dressés selon la méthode du coût historique, avec les modifications nécessaires en ce qui concerne la comptabilisation de certains placements financiers à leur valeur actuelle.

Pour obéir aux normes IFRS, la préparation de états financiers nécessite le recours à certaines hypothèses et estimations de base en matière de comptabilité. En outre, elle exige de la Direction un sens du jugement dans l'application de politiques comptables de la Société. Bien que les estimations reposent sur des informations historiques, des analyses actuarielles ainsi qu'une bonne connaissance des événements d'actualité, les résultats réels ne permettent pas toujours de les corroborer.

Les estimations et hypothèses de base font l'objet de révisions périodiques afin de prendre en considération toute donnée nouvelle. Ces révisions sont effectuées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent.

(b) Consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent l'actif, le passif et les résultats de la Société Africaine de Réassurance et de sa filiale African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited.

Toutes les transactions et tous les soldes importants inter-sociétés ont été supprimés.

(c) Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers consolidés nécessite, de la part de la Direction, le recours à des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif à la date de ces états, ainsi que celui des revenus et des dépenses enregistrés au titre de la période sous revue. L'adéquation de la provision pour sinistres en suspens et sinistres survenus mais non déclarés à la date du bilan a été déterminée sur la foi du jugement. L'état des revenus consolidés comprend également des estimations de primes, de sinistres et de charges qui n'avaient pas été reçus des cédantes à la date des états financiers. Ces estimations sont faites sur la base d'informations historiques, d'analyses actuarielles



et autres techniques analytiques. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

(d) Classification des Contrats d'Assurance

Sont classés sous cette rubrique les contrats par lesquels le Groupe accepte des tiers (cédantes) des risques d'assurance importants, en s'engageant à les compenser ou à compenser d'autres bénéficiaires en cas de survenance d'un événement spécifique (risque assuré) qui occasionnerait un préjudice au détenteur de la police ou à tout autre bénéficiaire.

(e) Comptabilisation et Evaluation des Contrats d'Assurance

Les bien les contrats d'assurance à court terme aussi bien que les contrats à long terme sont comptabilisés sur base annuelle.

i) Primes d'assurance à court terme

Les primes souscrites au titre de contrats d'assurance à court terme comprennent des primes portant sur les contrats conclus durant l'année, indépendamment du fait qu'ils se rapportent en tout ou partie à une période comptable ultérieure. Elles incluent également des ajustements des primes souscrites pour le compte d'exercices précédents ainsi que des estimations de primes en attente de comptabilisation ou n'ayant pas encore fait l'objet d'une notification par l'assuré pour des contrats en vigueur à la fin de la période. Lorsque des comptes d'assurance ne sont pas reçus à la clôture de l'exercice, il est procédé à une estimation des primes sur la base des dernières informations disponibles. Des estimations sont effectuées à la date du bilan afin de comptabiliser les ajustements rétrospectifs de primes ou commissions. Les primes se rapportant à la période d'expiration des risques sont considérées comme acquises et comptabilisées au titre des recettes pour la période; en revanche, celles relatives aux risques en cours sont comptabilisées en tant que provision pour primes non acquises. Les sorties de portefeuille relatives aux primes acquises sont considérées comme des éléments de dépense, suivant les services de réassurance reçus.

ii) Provision pour primes d'assurance à court terme non acquises

La part de la prime brute souscrite sur des contrats d'assurance à court terme devant être acquise l'année suivante ou durant les années à venir est comptabilisée comme provision pour prime non acquise. Le montant est calculé séparément pour chaque contrat à la date du bilan; pour les traités proportionnels, il correspond au huitième de la prime tandis que dans le cas des affaires facultatives et non proportionnelles, il est déterminé au prorata. Lorsque la nature des affaires et du risque ne justifie pas le recours à ces méthodes, la provision pour primes non acquises est calculée selon des bases conformes au profil de risque du contrat d'assurance.

iii) Sinistres relatifs aux contrats d'assurance à court terme

Les sinistres encourus, dans le cadre des contrats d'assurance à court terme, s'entendent des sinistres payés et des frais de traitement effectués durant l'exercice financier, y compris la variation des provisions pour sinistres en suspens et l'IBNR. Les sinistres en suspens comprennent des provisions pour soldes à régler à terme au titre de sinistres survenus mais non encore payés à la date du bilan – qu'ils aient été notifiés ou non – ainsi que des frais de traitement. Ceux survenus à la date du bilan et qui ont été notifiés à la Société par les cédantes sont passés en écritures selon les montants communiqués par ces dernières. En outre, des provisions adéquates sont constituées pour les sinistres survenus à la date du bilan sans qu'un avis ait été reçu, ce en s'appuyant sur l'expérience de la sinistralité ainsi que sur les informations les plus fiables disponibles à ce moment. Les provisions pour sinistres en suspens sont portées au bilan en tenant compte de leur valeur comptable et ne font l'objet d'une actualisation que lorsqu'un délai particulièrement long s'est écoulé entre la date du sinistre et celle du règlement ; à cette fin, le taux utilisé est celui qui reflète le mieux les estimations les plus récentes de la valeur temporelle de l'argent et des risques y afférents. La part des rétrocessionnaires dans les sinistres est présentée séparément en tant qu'éléments de l'actif.

Tandis que les Administrateurs et la Direction estiment que la provision brute au titre des sinistres en suspens ainsi que la part des rétrocessionnaires



Notes Annexées aux Etats Financiers

de l'Exercice clos le 31 décembre 2007

Société Africaine de Réassurance

y afférents, sont correctement enregistrés sur la base des informations disponibles à la date du bilan, des changements de la provision définitive pour sinistres peuvent intervenir en raison d'événements et d'informations ultérieurs, d'où la nécessité de procéder à des ajustements importants du montant prévu. Les ajustements opérés sur la provision pour sinistres d'années antérieures sont reflétés dans les états financiers pour le compte de la période durant laquelle ils ont été effectués, et présentés séparément s'ils ont une incidence majeure. Les méthodes utilisées pour faire les estimations et les estimations elles-mêmes font l'objet d'une révision périodique afin de prendre en compte toutes les données nouvelles et de produire ainsi les estimations les plus fiables au moment de la présentation du rapport.

iv) Provision pour risques en cours dans le cadre des contrats d'assurance à court terme

Lorsque la valeur prévue des sinistres et frais imputables aux périodes non échues de contrats d'assurance en vigueur à la date du bilan dépasse la provision pour primes non acquises relative à ces contrats, après déduction d'éventuelles charges reportées, une provision est faite pour couvrir les risques en cours à concurrence du montant estimé du dépassement.

v) Sinistres relatifs aux contrats d'assurance à long terme

Les sinistres encourus dans le cadre des contrats d'assurance à long terme sont constitués par les sinistres survenus durant l'exercice, y compris la provision pour les paiements aux détenteurs de polices. Les sinistres en suspens sur des contrats d'assurance à long terme, survenus à la date du bilan et ayant été notifiés à la compagnie par les cédantes, sont enregistrés en fonction des montants indiqués par ces dernières.

Les excédents ou pertes d'exploitation découlant de contrats d'assurance sont déterminés par la méthode d'évaluation actuarielle périodique. Ces montants sont obtenus après comptabilisation du mouvement des engagements actuariels, dans le cadre des polices non échues, des provisions pour les commissions sur les bénéfices ainsi que des ajustements aux provisions pour imprévus et autres réserves dans le cadre des engagements envers les détenteurs de polices.

vi) Test d'adéquation du Passif

A la date du bilan, des tests sont effectués afin de vérifier l'adéquation des éléments du passif de contrats nets de coûts d'acquisition différé. Aux fins de cette opération, il est fait recours aux estimations courantes les plus fiables concernant les flux de trésorerie, aux dépenses relatives au traitement de sinistres et les frais administratifs ainsi qu'au produit du placement des valeurs garantissant ces éléments du passif. Tout excédent du passif est immédiatement imputé au compte des profits et pertes, en annulant dans un premier temps les coûts d'acquisition différés et par la suite, en procédant à la constitution d'une provision pour sinistres résultant des tests d'adéquation du passif (provision pour risques en cours, ainsi qu'indiqué ci-dessus).

(f) Immobilisations Corporelles

Elles comprennent les bureaux et autres propriétés appartenant au Groupe.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique, déduction faite du montant de l'amortissement. Les coûts historiques incluent des dépenses directement imputables à l'acquisition d'éléments d'actif. Les coûts ultérieurs sont soit inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés séparément, lorsqu'il y a lieu de s'attendre à ce que le Groupe tire un avantage économique de ce bien et que le coût de ce bien peut être évalué de manière fiable. Tous les autres frais de maintenance et réparation sont imputés au compte des résultats de l'exercice financier auquel ils se rapportent.

Les terrains en propriété perpétuelle et libre ne font pas l'objet d'un amortissement. Le calcul de l'amortissement concerne les autres biens et équipements et s'effectue par le recours à la méthode linéaire afin de réduire le coût de chaque élément d'actif à sa valeur résiduelle, en fonction de l'estimation de sa durée de vie utile. Ci-après quelques exemples :

Biens immobiliers:	2% ou amortissement sur la durée du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans
Mobiliers, installations, équipements:	entre 6,67% et 33,33%
Matériels de transport:	25%



La valeur résiduelle des éléments d'actif ainsi que leur durée de vie utile font l'objet d'une révision à la date d'établissement du bilan et des ajustements sont opérés si nécessaire. Lorsque la valeur comptable d'un élément d'actif est supérieure au montant recouvrable estimé, elle est immédiatement réduite au montant recouvrable. Les gains et pertes sur la cession de biens et équipements sont déterminés en comparant les recettes à la valeur comptable des articles.

(g) Actifs incorporels

i) Logiciels

Les licences de logiciels achetées sont capitalisées sur la base des dépenses engagées pour l'achat et la mise en service du logiciel concerné. Ces coûts sont calculés sur la base d'une estimation de la durée de vie utile du logiciel (4 ans).

Les coûts de facteurs extérieurs, directement liés à la production de produits logiciels identifiables et contrôlés par le Groupe et qui sont de nature à entraîner un avantage économique supérieur aux coûts au-delà d'une année, sont comptabilisés en tant qu'actifs incorporels. Les frais liés à la mise au point de logiciels assimilés à des éléments d'actif sont amortis par le moyen de la méthode linéaire, en fonction de leur durée de vie utile qui ne doit pas dépasser quatre ans.

ii) Coûts d'acquisition reportés

Les coûts d'acquisition comprennent les commissions d'assurance, de courtage ainsi que d'autres dépenses liées à la conclusion de contrats d'assurance. La part des frais d'acquisition correspondant aux primes non acquises donne lieu à un report et un amortissement sur une base proportionnelle, durant la période du contrat.

(h) Biens de placement

Les propriétés non occupées par le Groupe et destinées à générer un revenu locatif à long terme sont assimilées à des biens de placement.

Les biens de placement comprennent les propriétés inaliénables et les biens immobiliers. Ils sont comptabilisés à leur coût réel minoré du montant accumulé de l'amortissement et d'éventuelles moins-values.

Les propriétés inaliénables ne font pas l'objet d'un amortissement. En ce qui concerne les biens immobiliers, le calcul de l'amortissement se fait à l'aide de la méthode linéaire destinée à réduire le coût de chaque élément à sa valeur résiduelle sur une période de 50 ans ou sur la période du bail courant si celle-ci est inférieure à 50 ans.

(i) Placements

Ils comprennent les participations au capital de sociétés, les obligations à taux fixe et les dépôts bancaires. Lors de la comptabilisation initiale d'un placement, la Direction en détermine la catégorie qui est fonction de l'objet dudit placement. Elle procède à une réévaluation de cette classification à la date de présentation de chaque rapport. Les placements sont classés dans les catégories ci-après:

i) Valeur actuelle sur le compte de pertes et profits

Un placement est classé d'office dans cette catégorie si son acquisition est motivée par la volonté de vendre à court terme ou s'il est partie intégrante d'un portefeuille d'actifs financiers dont il est raisonnablement permis d'attendre un bénéfice à court terme.

ii) Valeurs conservées à l'échéance

Il s'agit d'actifs financiers à usage non connexe, auxquels sont attachés des paiements fixes ou déterminables ainsi que des échéances fixes, autres que les prêts et les créances que le Groupe a la volonté et les moyens de conserver jusqu'à l'échéance.

iii) Prêts et soldes à recevoir

Ce sont des actifs financiers à usage non connexe auxquels sont attachés des paiements fixes ou déterminables mais dont la valeur n'est pas inscrite à la cote.

iv) Disponibles à la vente

Cette appellation désigne les actifs financiers à usage non connexe qui sont regroupés sous cette catégorie ou n'ont pas été classés dans les autres catégories.



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2007

Les cessions et acquisitions sont comptabilisées à la date de transaction – celle à laquelle le Groupe s'engage à acheter ou vendre l'élément d'actif. Au départ, les placements sont comptabilisés à la valeur actuelle majorée, dans le cas des actifs financiers dont la valeur comptable actuelle n'est pas constatée dans le compte de pertes et profits, des coûts directement induits par l'acquisition. Les placements font l'objet d'une sortie du bilan à l'expiration des droits de bénéficier des flux de trésorerie y relatifs ou en cas de cession ou de transfert par le Groupe de l'essentiel des risques et droits de propriété.

Les placements enregistrés à la valeur du marché sur le compte de pertes et profits donnent ultérieurement lieu à un report en valeur actuelle, à moins que ladite valeur ne puisse être déterminée de manière fiable, auquel cas la comptabilisation est faite au coût réel diminué des éventuelles moins-values. Les valeurs actuelles se fondent sur les cours en vigueur sur un marché actif et leurs éventuelles modifications sont inscrites sur le compte de résultats. Lorsque le marché d'un actif financier n'est pas actif, le Groupe détermine la valeur actuelle en utilisant des méthodes d'évaluation appropriées. Entrent dans cette catégorie les transactions opérées dans les conditions normales du marché, la référence à des instruments de même nature ainsi que l'analyse de la valeur actuelle des flux de trésorerie.

Les prêts, comptes à recevoir et placements conservés à l'échéance sont comptabilisés au coût amorti, en utilisant la méthode de l'intérêt réel.

Les placements disponibles à la vente sont ultérieurement reportés à la valeur actuelle et les gains ou pertes de change non réalisés résultant du changement de valeur actuelle sont séparément pris en compte dans une réserve en capitaux propres. Lorsque les placements appartenant à cette catégorie font l'objet d'une vente ou sont à provisionner, les ajustements cumulés de la valeur actuelle sont inscrits dans le compte des résultats.

(j) Comptes de réassurance à recevoir

Les comptes à recevoir sont initialement passés en écritures à leur valeur nominale. Les

montants à recouvrer dans le cadre de contrats de récession sont comptabilisés durant le même exercice que celui du sinistre auquel ils se rapportent et sont indiqués en chiffres bruts dans le compte de résultats et le bilan. Ils font l'objet d'une évaluation à la date d'établissement du bilan afin de déterminer toute dépréciation de leur valeur. Ces actifs sont considérés comme ayant subi une dépréciation lorsqu'il existe des éléments objectifs démontrant qu'à la suite d'un événement intervenu après la première comptabilisation, le Groupe pourrait ne pas recouvrer tous les montants qui lui sont dus et que ledit événement a un impact mesurable sur les montants à recevoir des récessionnaires. La valeur comptable de ces actifs est diminuée du montant de la moins-value qui est porté dans le compte de pertes et profits de la période.

(k) Encaisse et quasi-espèces

Il s'agit d'espèces en caisse, de dépôts à vue auprès de banques et d'autres placements liquides à court terme dont l'échéance initiale est de trois mois au plus.

(l) Conversion de devises

i) Monnaie de fonctionnement et de présentation

Avec des bureaux répartis à travers le continent africain, l'Africa Re effectue ses opérations en plusieurs monnaies. Conformément à la norme IAS 21 révisée, le groupe a choisi le Dollar des Etats Unis comme monnaie de fonctionnement et de présentation.

(ii) Conversion de devises

Les transactions en devises donnent lieu à une conversion dans la monnaie de compte au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou pertes de change résultant de ces transactions ainsi que la conversion à la clôture de l'exercice de la valeur des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont reflétés dans le compte de résultats. Les différences de change de capitaux détenus à la valeur du marché sur le compte de pertes et profits sont comptabilisées en tant que gains ou pertes de valeur actuelle.



Les résultats et la situation financière de toutes les entités formant le Groupe (dont aucune n'utilise la monnaie d'une économie hyper inflationniste) sont exprimés dans la monnaie de compte ainsi qu'il suit :

- a) Les éléments d'actif et de passif de chaque bilan présenté sont convertis au cours de change en vigueur à la date dudit bilan;
- b) Les revenus et dépenses de chaque compte de pertes et profits sont convertis au cours moyen de change (toutefois, si cette moyenne ne représente pas une bonne approximation de l'effet cumulé des cours de change en vigueur à la date de transaction, les revenus et dépenses sont convertis à la date des transactions) ;
- c) Les différences de change résultant des opérations sont portées dans la réserve de change en capital.

(m) Baux

Les baux laissant au bailleur l'essentiel des avantages et risques inhérents à la propriété du bien loué sont dénommés baux d'exploitation. Les paiements effectués dans ce cadre sont imputés aux recettes sur une base linéaire couvrant la période du bail.

(n) Avantages sociaux des employés

Régime de retraite

Le Groupe a mis en place, au profits de ses employés, un fonds de prévoyance à cotisations déterminées, dans le cadre duquel il verse des contributions à une entité séparée, et un système de gratification. Une fois que les contributions ont été payées, le Groupe n'est plus tenu, juridiquement ou implicitement, d'effectuer d'autres paiements si les avoirs disponibles dans le fonds ne permettent pas de financer les prestations découlant du régime de retraite. Les versements effectués par le Groupe sont inscrits dans le compte de pertes et profits de l'exercice auquel ils se rapportent. Le passif comptabilisé dans le bilan au titre de la gratification représente la valeur actuelle de la prestation déterminée à la date du bilan.

Autres avantages des employés

Le passif monétaire estimé en ce qui concerne le droit au congé annuel accumulé des employés à la fin de l'exercice est comptabilisé en tant que charge à payer. Les autres avantages sont comptabilisés lorsqu'ils deviennent exigibles.

(o) Impôt sur le revenu

Conformément aux dispositions de l'article 51 de l'Accord Portant Création de la Société Africaine de Réassurance, l'Africa Re n'est pas assujettie à l'impôt dans ses Etats membres. La charge d'impôt comprend par conséquent l'impôt exigible de l'exercice courant et les impôts différés en Afrique du Sud dont le montant est calculé en fonction de la législation fiscale sud-africaine. Les impôts sont inscrits sous la rubrique des dépenses / (revenus) et portés au compte de pertes et profits sauf lorsqu'ils s'appliquent à une transaction directement comptabilisée dans le capital.

Les impôts différés sont inscrits en appliquant la méthode du report variable pour tous les écarts temporaires entre l'assiette d'imposition des actifs et passifs et leur valeur comptable, aux fins de communication d'informations financières. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'imposition et lois fiscales en vigueur à la date d'établissement du bilan. Ils ne sont comptabilisés que dans l'exactitude de la réalisation de futurs bénéfices imposables, pour contrebalancer les écarts temporaires. Les impôts différés sur les actifs et passifs sont annulés lorsque la législation en vigueur permet de déduire les montants appliqués sur les actifs à court terme du total de l'impôt à payer.

(p) Dividendes

Les dividendes à payer sont portés au passif de la période de leur approbation par les actionnaires.



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2007

	2007 '000 \$EU	2006 '000 \$EU
3 Placements		
i) Catégories de placements		
Dépôts bancaires	279.860	214.449
Dépôts auprès des cédantes	101.447	83.579
Valeurs à taux fixe portées au compte de pertes et profits	43.798	40.896
Valeurs à taux fixe conservées à l'échéance	35.539	17.476
Valeurs à taux flottant au cours du marché	10.630	16.225
Placements en actions cotées à la valeur du marché portés au compte de pertes et profits	31.201	21.532
Placements en actions non cotées au coût réel après déduction de la moins-value	2.356	2.496
	504.831	396.653

Les placements conservés à l'échéance sont portés au bilan du Groupe à leur coût amorti. La valeur marchande des éléments d'actif conservés à l'échéance au 31 décembre était de 34.801.739 \$EU (2006: 17.303.695 \$EU).

Des placements en actions non cotées d'un coût de 2.660.704 \$EU (2006: 2.800.688 \$EU) ont été comptabilisés au coût réel, déduction faite de la moins-value, car il n'est pas possible de déterminer leur valeur actuelle, la marge d'estimation raisonnable de cette valeur étant importante et l'évaluation de la probabilité de ces différentes estimations difficile à réaliser de manière fiable.

ii) Moyenne pondérée des taux d'intérêts effectifs	2007	2006
	%	%
Placements productifs d'intérêts libellés en:		
Dollar Etats Unis	5,42	4,73
Livre Sterling	3,81	4,92
Euro	4,19	3,39
Rand sud africain	8,96	8,28

4 Coûts d'acquisition différés	2007	2006
	'000 \$EU	'000 \$EU
Solde au 1er janvier	20.771	18.760
Impact du taux de change sur le solde à l'ouverture	187	(556)
	20.958	18.204
Décaissements effectués durant l'exercice	(20.958)	(18.204)
Règlements différés au titre de l'exercice	22.540	20.771
Au 31 décembre	22.540	20.771

5 Comptes de réassurance à recevoir		
Soldes bruts dus par des compagnies	74.952	69.517
Provision pour perte de valeur	(6.184)	(5.117)
	68.768	64.400



	2007 '000 \$EU	2006 '000 \$EU
Composition		
Soldes dus au titre de l'exercice sous revue	40.633	38.607
Soldes dus au titre de l'exercice précédent	28.135	25.793
	68.768	64.400

6 Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques

Sinistres en suspens	5.433	2.291
Prime de rétrocession non acquise	2.702	5.620
	8.135	7.911

7 Biens de placement

Coût		
Au 1er janvier		
- ainsi qu'indiqué précédemment	10.380	7.291
- reclassement à partir des biens et équipements (note 8)	-	3.089
- après réévaluation	10.380	10.380
- plus-value	95	-
A la clôture de l'exercice	10.475	10.380
Amortissement		
Au 1er janvier		
- ainsi qu'indiqué précédemment	843	646
- reclassement à partir des biens et équipements (note 8)	-	-
Charges de l'exercice	163	197
A la clôture	1.006	843
Valeur comptable nette	9.469	9.537

Les inscriptions ci-après ont été portées au compte de pertes et profits au titre des biens de placement:

Revenus locatifs	1.867	1.155
------------------	--------------	--------------

Les biens de placement représentent les espaces à louer aux immeubles du Siège, de Nairobi et de Casablanca.

A la date de décembre 2006, la valeur marchande de l'immeuble du Siège était estimée à 15 millions \$EU (valeur comptable nette : 7,54 millions \$EU) par Charles Zuberu & Associates, une firme d'expertise immobilière. Aucun changement significatif des critères d'évaluation n'est intervenu depuis la dernière évaluation.



Notes Annexées aux Etats Financiers

de l'Exercice clos le 31 décembre 2007

Société Africaine de Réassurance

8 Immobilisations corporelles

	Biens en construction '000 \$EU	Biens immobiliers et terrains '000 \$EU	Installations et équipements '000 \$EU	Matériel de transport '000 \$EU	Total '000 \$EU
Exercice clos le 31 décembre 2007:					
Valeur comptable nette au 1er janvier 2007	383	8.147	3.144	228	11.902
Plus-value	702	33	716	84	1.535
Reclassements/Transferts	1.085	8.180	3.860	312	13.437
Cessions (coût)	(545)	-	457	88	-
Cessions (amortissement cumulé)	-	-	(518)	(78)	(596)
Amortissement	-	-	363	77	440
	-	(275)	(694)	(121)	(1.090)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2007	540	7.905	3.468	278	12.191
Composition					
Coût	540	9.006	8.645	784	18.975
Amortissement cumulé	-	(1.101)	(5.177)	(506)	(6.784)
	540	7.905	3.468	278	12.191
Exercice clos le 31 décembre 2006:					
Valeur comptable nette au 1er janvier 2006	2.109	9.396	2.301	261	14.067
Plus-value	1.069	-	729	63	1.861
Reclassé en bien d'investissement	3.178	9.396	3.030	324	15.928
Reclassements/Transferts	-	(3.089)	-	-	(3.089)
Cessions (coût)	(2.795)	1.988	807	-	-
Cessions (amortissement cumulé)	-	-	(27)	(97)	(124)
Amortissements	-	-	27	97	124
	-	(148)	(693)	(96)	(937)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2006	383	8.147	3.144	228	11.902
Composition					
Coût	383	9.136	7.945	690	18.154
Amortissement cumulé	-	(989)	(4.801)	(462)	(6.252)
	383	8.147	3.144	228	11.902

Sont inclus au chapitre des biens et immobiliers le montant de 4.807.725 \$EU (2006 : 4.863.422 \$EU) représentant le coût des espaces occupés par le Groupe dans les immeubles du Siège à Lagos, des Bureaux Régionaux de Nairobi et Casablanca.

9 Soldes de réassurance à payer

	2007 '000 \$EU	2006 '000 \$EU
Soldes dus aux compagnies sur des comptes de réassurance	39.713	41.499
Soldes dus aux récessionnaires	19.246	11.664
	58.959	53.163

**10 Impôt différé**

L'impôt différé est calculé selon la méthode du report variable et en appliquant un taux principal de 29% (2006 : 30%). Ci-après les mouvements du compte de l'impôt sur le revenu différé:

	2007 '000 \$EU	2006 '000 \$EU
Au 1er janvier	710	734
Incidence des taux de change sur le solde à l'ouverture	23	(74)
Etat des revenus/charges (Note 19)	44	50
	777	710

Les actifs et passifs ainsi que les charges (le crédit) de l'impôt différé inscrits dans les états financiers sont imputables aux éléments suivants:

	01.01.07 '000 \$EU	Imputé au compte	31.12.07 '000 \$EU	31.12.06 '000 \$EU
Biens et équipements	42	-	42	46
Gains non réalisés sur réévaluation des investissements	668	44	712	738
Incidence du taux de change sur le solde à l'ouverture	23	-	23	(74)
Passif net de l'impôt différé	733	44	777	710

11 Provisions techniques**i) Sinistres en suspens et primes non acquises**

	2007 '000 \$EU	2006 '000 \$EU
Provision pour sinistres en suspens	227.958	176.261
Provision pour l'IBNR	43.646	32.263
Réserve de conversion cumulée	12.588	3.519
Total sinistres en suspens	284.192	212.043
Provision pour primes non acquises	85.331	81.407
	369.523	293.450

Composition

Au titre de l'exercice sous-revue	184.340	140.621
Au titre d'exercices précédents	185.183	152.829
	369.523	293.450



Notes Annexées aux Etats Financiers

de l'Exercice clos le 31 décembre 2007

Société Africaine de Réassurance

ii) Analyse de l'évolution des sinistres en suspens et de la réserve

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Montant brut de la réserve pour sinistres en suspens	42.419	31.462	31.875	59.963	64.604	134.312	135.573	148.915	137.391	184.340
Montant brut payé (Cumulé):										
Après 1 an	25.346	18.317	18.278	26.429	31.313	51.705	57.284	2.705	67.544	
Après 2 ans	30.009	24.801	24.285	41.756	46.869	108.364	82.214	4.300		
Après 3 ans	32.960	27.383	26.975	45.040	51.766	120.900	88.984			
Après 4 ans	34.229	29.695	28.063	47.618	54.390	126.063				
Après 5 ans	35.231	32.561	29.914	49.086	55.970					
Après 6 ans	36.444	33.962	31.556	50.602						
Après 7 ans	37.572	35.646	32.588							
Après 8 ans	37.723									
Après 9 ans										
Après 10 ans	38.514	36.613								
Ré-estimé:										
A la clôture de l'exercice										
Après 1 an	42.419	31.462	31.875	59.963	64.604	134.312	135.573	148.915	137.391	184.340
Après 2 ans	39.427	30.726	29.213	46.458	71.092	131.985	128.836	102.876	117.432	
Après 3 ans	38.886	34.390	33.128	57.352	74.086	132.575	114.114	136.360		
Après 4 ans	39.559	33.363	33.342	53.824	70.714	137.471	132.279			
Après 5 ans	38.536	34.501	32.415	55.422	65.032	144.008				
Après 6 ans	38.664	35.996	34.867	54.499	79.765					
Après 7 ans	39.242	38.209	36.876	59.444						
Après 8 ans	39.941	44.973	41.167							
Après 9 ans	40.765	48.575								
Après 10 ans	42.078									

Excédent/ (déficit) brut

341 (17.113) (9.292) 519 (15.161) (9.696) 3.294 12.555 19.959



12 Autres Réserves

	2007 '000 \$EU	2006 '000 \$EU
Réserve générale	57.631	40.607
Réserve pour fluctuation de change	6.294	6.294
Réserve pour fluctuation de sinistres	4.000	3.200
Réserve de conversion	4.037	(1.848)
	71.962	48.253

(i) Réserve Générale

Conformément à la résolution n° 4/1992 du Conseil, un montant correspondant à 50% du bénéfice net de chaque exercice est porté à la réserve générale.

(ii) Réserve pour fluctuations de change

Il s'agit d'un montant constitué à partir des bénéfices de chaque exercice et servant à atténuer l'impact des fluctuations de change dans les pays où le Groupe mène ses opérations.

(iii) Réserve pour fluctuation de sinistres

Elle représente un montant tiré des bénéfices de chaque exercice qui, en sus de la provision pour sinistres en suspens, permet de réduire les effets des fluctuations de sinistres pouvant survenir ultérieurement.

(iv) Réserve de conversion

Cette réserve est prévue pour pallier les gains ou pertes de change non réalisés résultant de la conversion, dans l'unité de compte de la Société, des actifs et du passif libellés dans les différentes monnaies de transaction à la date du bilan.

Les mouvements dans les Autres Réserves sont présentés dans l'état de l'évolution du Capital.

13 Capital-actions

	2007 Nombre	2006 Nombre
Autorisé	5.000.000	1.000.000
Entièrement libéré	1.000.000	1.000.000
	'000 \$EU	'000 \$EU
Entièrement libéré	100.000	100.000

L'Assemblée Générale tenue le 30 juin 2007 a décidé de porter le capital-actions de la Société à 500.000.000 \$EU par la création de 4.000.000 d'actions additionnelles de 100 \$EU l'unité et de rang égal aux actions ordinaires existantes.



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2007

14 Prime acquise

La production dans les différentes branches s'analyse ainsi qu'il suit:

	Primes brutes '000 \$EU	2007 Rétro- cessions '000 \$EU	Primes nettes '000 \$EU	Primes brutes '000 \$EU	2006 Rétro- cessions '000 \$EU	Primes nettes '000 \$EU
Incendie et Accident	288.501	(14.526)	273.975	222.767	(21.991)	200.776
Maritime et Aviation	66.501	(22.188)	44.313	48.925	(16.522)	32.403
Vie	11.398	-	11.398	9.288	-	9.288
	366.400	(36.714)	329.686	280.980	(38.513)	242.467

15 Produits de placements

	2007 '000 \$EU	2006 '000 \$EU
Intérêts créditeurs	22.978	15.961
Intérêts sur les dépôts de réassurance	1.678	1.754
Revenu locatif	1.867	1.155
Dividende provenant de participations au capital de sociétés	684	500
Gains de change matérialisés sur les placements	723	1.848
Gains sur la juste valeur de placements effectués à la valeur du marché sur le compte des profits et pertes	455	1.549
Honoraires de gestion	(312)	(328)
	28.073	22.439

16 Autres revenus

Honoraires	934	879
Gain sur la cession de biens et équipements	32	36
Autres	6	26
	972	941

17 Sinistres encourus

	Sinistres bruts '000 \$EU	2007 Rétro- cessions '000 \$EU	Sinistres nets '000 \$EU	Sinistres bruts '000 \$EU	2006 Rétro- cessions '000 \$EU	Sinistres nets '000 \$EU
Sinistres encourus par branche d'activité						
Incendie et Accident	184.692	(2.225)	182.467	129.899	(199)	129.700
Maritime et Aviation	28.786	(3.680)	25.106	19.839	(1.398)	18.441
Vie	8.131	-	8.131	7.329	-	7.329
	221.609	(5.905)	215.704	157.067	(1.597)	155.470

Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2007



18 Autres charges d'exploitation

	2007 '000 \$EU	2006 '000 \$EU
Dépenses en personnel	9.484	6.497
Honoraires du Commissaire aux Comptes	177	153
Amortissement	1.253	1.134
Charges de moins-value sur comptes de réassurance à recevoir	1.067	937
Frais de location-exploitation	270	159
Frais de réparation et d'entretien	468	491
Honoraires de Consultant	251	369
Frais et indemnités de voyage	523	459
Réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration	509	533
Autres	2.443	2.108
	16.445	12.840

Sont incluses dans les dépenses les prestations de retraite qui s'élèvent à 1.124.468 \$EU (2006: 534.740 \$EU).

19 Impôt sur le revenu

Conformément aux dispositions de l'article 51 de l'Accord portant Création de la Société Africaine de Réassurance, l'Africa Re n'est pas assujettie à l'impôt dans ses Etats membres. Le montant porté dans les états financiers à titre d'impôts ne s'applique qu'au profit réalisé par sa filiale et il est calculé sur la base de la législation fiscale en vigueur en Afrique du Sud.

Le montant inscrit dans les états financiers à titre d'impôt se décompose comme suit :

	2007 '000 \$EU	2006 '000 \$EU
Impôt sur le revenu de l'exercice	1.110	1.525
Sous provision de l'exercice précédent pour impôt sur les revenus	-	16
Impôt sur le revenu différé (Note 10)	44	50
	1.154	1.591

20 Dividendes

Au cours de la Réunion Annuelle de l'Assemblée Générale devant se tenir le 26 juin 2008, il est prévu de proposer à titre de dividende définitif pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 un montant de 3,75 \$EU par action (2006 : 3 \$EU) pour un total de 1.000.000 actions soit au total 3.750.000 \$EU (2006: 3.000.000 \$EU). Ce dividende est imputé aux capitaux propres. Il sera traité comme une affectation du bénéfice dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2008.



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2007

21 Produits des opérations

Rapprochement des bénéfices avant impôt et des produits des opérations:

	2007 '000 \$EU	2006 '000 \$EU
Bénéfice avant impôt	35.202	26.473
Ajustements au titre des:		
Amortissements	1.253	1.134
Bénéfices sur la cession de biens et équipements	(32)	(36)
Changement de la valeur actuelle d'actifs financiers	(455)	(1.550)
Changements relatifs aux :		
- comptes de réassurance à payer	71.719	43.092
- comptes de réassurance à recevoir	(24.016)	(10.300)
- autres soldes à payer	(1.519)	(10.285)
- autres soldes à recevoir	(3.334)	(2.827)
Produits des opérations	81.856	45.701

22 Transactions avec les compagnies actionnaires et soldes

- i) Aucun actionnaire individuel ne détient un pourcentage de participation lui permettant de représenter un bloc de contrôle dans la Société.

	2007 '000 \$EU	2006 '000 \$EU
ii) Rémunération des Administrateurs et membres de la Direction		
Honoraires des Administrateurs	135	126
Autres rémunérations (Membres élus de la Direction)		
- salaires et autres indemnités	895	632
- Indemnités de fin de service	241	75

23 Gestion des risques d'assurance et des risques financiers

Risques en Assurance

La Société Africaine de Réassurance offre une couverture en réassurance pour toutes les branches, notamment : Accident et Maladie, Risques Techniques, Garantie et Cautionnement, Responsabilité Civile, Automobile, Incendie, Maritime, Energie et Aviation, Invalidité et Vie. Pour l'essentiel, ces affaires sont souscrites à court terme.

Le risque couvert par tout contrat d'assurance porte sur la possibilité de survenance de l'événement assuré ainsi que l'incertitude quant au montant à payer dans ce cadre. Du fait de la nature même des contrats d'assurance, ce risque est aléatoire et par conséquent imprévisible.

La Société a élaboré un manuel de souscription détaillé, couvrant entre autres, les critères d'acceptation du risque, les modalités de tarification, le contrôle des cumuls, les niveaux hiérarchiques et la couverture en réassurance. Ce document sert de guide aux souscripteurs qui s'appuient sur les principes de prudence et de professionnalisme, tout en se fixant comme objectif global la diversification des types de risques acceptés. La souscription se fait aussi large que possible, afin de réduire la variabilité du résultat attendu, la préoccupation première étant de veiller au respect strict des critères de sélection des risques,



en insistant sur la compétence et l'expérience des souscriptions. En outre, une structure a été mise en place pour passer en revue les affaires proposées, veillant ainsi à leur qualité et à l'observation des règles de prudence dans l'utilisation des limites, termes et conditions de souscription. Un Département indépendant, chargé des Opérations Centrales et de l'Inspection, vérifie l'application des directives par le biais d'une revue périodique des opérations de chaque centre de production. Les rapports établis à l'issue de cet exercice sont soumis à la Direction et à la Commission d'Audit et des Risques du Conseil d'Administration.

La Société rétrocède des affaires à des réassureurs de renom afin de diversifier son portefeuille et de réduire le risque de sinistres catastrophiques sur sa couverture mais cela ne la dispense pas d'honorer ses obligations vis-à-vis des cédantes. Lors des renouvellements annuels, elle passe en revue la situation financière des rétrocessionnaires qui sont choisis sur la base de leur solvabilité et de leur connaissance de l'industrie.

Risque financier

Dans le cadre de ses activités normales, la Société a recours à des instruments financiers ordinaires tels que les espèces et quasi-espèces, les obligations, les actions et les créances. De ce fait, elle est exposée à des pertes potentielles liées à divers facteurs inhérents au marché, y compris la variation des taux d'intérêt, des cours des actions et des taux de change des devises. Les activités financières de la Société sont régies par son Règlement Financier et son document de Politique en Matière de Placements, ainsi que son Manuel de Procédures Administratives et Comptables qui contient des directives détaillées. Ces documents définissent un cadre pour les opérations d'investissement et fixent les niveaux d'engagement, de concentration, de risques de crédit, de change, de liquidité et de fluctuation des taux d'intérêts entre autres.

Risque de perte sur les taux d'intérêt

La Société s'expose actuellement aux variations des taux d'intérêt à travers son portefeuille de placements à revenus fixes confié à des gestionnaires et évalué à la valeur actuelle. Toute variation de taux d'intérêt a un effet immédiat sur le revenu net déclaré et partant, sur les fonds propres. Ce portefeuille vise à générer des revenus et à mitiger la volatilité des prix; c'est la raison pour laquelle sa durée moyenne est inférieure à 5 ans. Le tableau ci-dessous fait l'analyse des principaux éléments de l'actif et du passif de la Société, regroupés en fonction de leur échéance déterminée sur la base de la période restante au 31 décembre 2007 par rapport à la date antérieure de modification des taux ou de l'échéance du contrat.



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2007

	Jusqu'à 1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	Plus de 4 ans	Total
Au 31 décembre 2007:						
(En '000 \$EU)						
ACTIF FINANCIER						
Encaisse et quasi-espèces	22.994	-	-	-	-	22.994
Comptes de réassurance à recevoir	23.169	17.467	17.490	2.324	8.318	68.768
Placements :						
- Dépôts bancaires	279.860	-	-	-	-	279.860
- Dépôts auprès des cédantes	25.127	22.893	11.016	7.987	34.424	101.447
- Valeurs à taux fixe détenues au coût du marché	4.700	4.138	4.133	3.124	27.703	43.798
- Valeurs à taux fixe et au coût amorti	6.492	3.509	2.983	1.098	21.457	35.539
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	-	703	5.382	-	4.545	10.630
Total	362.342	48.710	41.004	14.533	96.447	563.036

PASSIF FINANCIER						
Impôt sur le revenu de l'exercice	86	-	-	-	-	86
Comptes de réassurance à payer	34.701	5.012	3.278	2.698	13.270	58.959
Sinistres en suspens	109.858	49.496	33.316	18.161	73.361	284.192
Total	144.645	54.508	36.594	20.859	86.631	343.237

	Jusqu'à 1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	Plus de 4 ans	Total
Au 31 décembre 2006						
(EN '000 \$EU)						
ACTIF FINANCIER						
Encaisse et quasi-espèces	22.587	-	-	-	-	22.587
Comptes de réassurance à recevoir	21.929	17.321	6.935	6.809	11.406	64.400
Placements:						
- Dépôts bancaires	214.449	-	-	-	-	214.449
- Dépôts auprès des cédantes	17.890	18.634	8.827	10.021	28.207	83.579
- Valeurs à revenu fixe détenues au coût du marché	8.262	7.277	2.592	9.996	12.769	40.896
- Valeurs à taux fixe et au coût amorti	998	6.460	2.507	1.999	5.512	17.476
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	6.743	-	2.755	6.727	-	16.225
Total	292.858	49.692	23.616	35.552	57.894	459.612

PASSIF FINANCIER						
Impôt sur le revenu de l'exercice	838	16	-	-	-	854
Comptes de réassurance à payer	20.620	7.649	2.106	8.910	13.878	53.163
Sinistres en suspens	57.479	64.722	31.881	16.527	41.434	212.043
Total	78.937	72.387	33.987	25.437	55.312	266.060



Risque de change

La Société conserve ses actifs et passifs dans plusieurs monnaies, ce qui l'expose aux risques de change découlant des opérations de rapprochement de l'actif et du passif. Elle n'a pas recours aux techniques de couverture pour réduire les risques inhérents à la fluctuation des cours mais veille à ce que l'engagement net reste dans des limites acceptables, en révisant périodiquement les écarts. L'Africa Re possède des bureaux dans sept localités dont les monnaies, outre son unité de compte, représentent 95% de son volume d'affaires. Les actifs et passifs libellés dans ces monnaies sont répartis selon une clé déterminée par le Groupe.

Au 31 décembre, le portefeuille de devises du Groupe était composé comme suit : (montants libellés en Dollar EU):



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

Etats Financiers Consolidés de l'Exercice Clos le 31 décembre 2007

Au 31 Decembre 2007:

(En '000 \$EU)

ACTIF

	\$EU	RAND	MAD	CFA/ EUR	EGP	NGN	KSH	MUR	AUTRES	TOTAL
Encaisse et quasi-espèces	8.737	5.827	572	2.785	864	789	1.250	654	1.516	22.994
Comptes de réassurance à recevoir	15.397	7.068	4.513	13.300	1.852	7.513	6.011	1.795	11.319	68.768
Placements :										
- Dépôts bancaires	126.397	110.058	2.534	24.992	642	4.184	580	1.595	8.828	279.860
- Dépôts auprès des cédantes	5.917	11.853	24.485	25.370	4.587	16	1.121	96	28.002	101.447
- Valeurs à taux fixe au coût du marché	20.316	16.341	-	4.219	-	-	-	-	2.922	43.798
- Valeurs à taux fixe au coût amorti	31.476	-	-	4.063	-	-	-	-	-	35.539
- Valeurs flottantes au coût du marché	10.630	-	-	-	-	-	-	-	-	10.630
- Placements en actions à la valeur actuelle	14.140	11.211	-	4.200	-	1.567	-	-	83	31.201
- Placements en actions au coût amorti	1.930	-	-	40	-	386	-	-	-	2.356

Total

	234.940	162.358	32.104	78.969	7.945	14.455	8.962	4.140	52.720	596.593
--	---------	---------	--------	--------	-------	--------	-------	-------	--------	---------

PASSIF

Impôt sur le revenu de l'exercice	-	86	-	-	-	-	-	-	-	86
Solides de réassurance à payer	33.056	5.256	831	5.520	955	421	1.016	142	11.762	58.959
Sinistres en suspens	75.964	90.203	18.366	22.150	7.225	6.913	8.661	7.642	47.068	284.192

Total

	109.020	95.545	19.197	27.670	8.180	7.334	9.677	7.784	58.830	343.237
--	---------	--------	--------	--------	-------	-------	-------	-------	--------	---------



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

Etats Financiers Consolidés de l'Exercice Clos le 31 décembre 2007

Au 31 Décembre 2006:

(En '000 \$EU)

ACTIF

	\$EU	Rand	MAD	CFA/ EUR	EGP	NGN	KSH	MUR	AUTRES	TOTAL
Encaisse et quasi-espèces	11.878	1.712	2.140	3.632	31	897	37	868	1.392	22.587
Comptes de réassurance à recevoir	12.941	5.788	3.490	13.079	2.875	8.884	3.615	953	12.775	64.400
Placements										
- Dépôts bancaires	98.812	81.225	-	17.154	2.626	734	1.384	2.188	10.326	214.449
- Dépôts auprès des cédantes	9.901	1.375	22.271	20.527	2.622	15	1.236	97	25.535	83.579
- Valeurs à taux fixe au coût du marché	19.730	13.969	-	3.997	-	-	-	-	3.200	40.896
- Valeurs à taux fixe au coût amorti	17.476	-	-	-	-	-	-	-	-	17.476
- Valeurs à taux fixe au coût du marché	16.225	-	-	-	-	-	-	-	-	16.225
- Placements en actions à la valeur actuelle	8.749	8.658	-	2.682	-	-	-	-	1.442	21.531
Placements en actions à la valeur amortie	1.820	-	-	290	-	386	-	-	-	2.496
	197.532	112.727	27.901	61.361	8.154	10.916	6.272	4.106	54.670	483.639

PASSIF

Impôt sur le revenu de l'exercice	-	854	-	-	-	-	-	-	-	854
Solides de réassurance à payer	11.754	11.168	1.221	4.213	62	397	708	206	23.434	53.163
Sinistres en suspens	45.163	55.698	19.045	23.340	1.982	15.213	11.701	5.282	34.619	212.043
	56.917	67.720	20.266	27.553	2.044	15.610	12.409	5.488	58.053	266.060



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2007

23 Gestion des risques d'assurance et des risques financiers (suite)

Risque de crédit

C'est le risque qu'une des parties à un instrument financier ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations, faisant ainsi subir une perte financière à l'autre partie. L'Africa Re est exposée à un risque de crédit à travers ses actifs financiers qui comprennent des dépôts bancaires à court terme, des valeurs à revenus fixes ainsi que des créances.

Les dépôts bancaires à court terme sont placés auprès d'institutions financières jouissant d'une très bonne cote de solvabilité et judicieusement répartis entre elles afin d'éviter une concentration induue. Le Règlement Financier prescrit une note de solvabilité minimum et un volume maximum de dépôt par banque et par monnaie.

Le portefeuille des valeurs à revenus fixes de la Société est géré selon des normes prudentielles de diversification et en tenant compte de critères de qualité de la notation des titres et de leurs émetteurs. Des dispositions spécifiques sont prévues pour fixer un plafond en ce qui concerne le montant des avoirs dans un seul titre émis par une seule et même entité, industrie ou secteur. L'objectif visé est de réduire au minimum la concentration du risque associé au portefeuille de valeurs à revenus fixes.

Le risque de crédit relatif aux comptes à recevoir est atténué par l'importance du nombre de cédantes et leur dispersion à travers le continent. Nombre de compagnies sur le compte desquelles des paiements de soldes sont exigibles sont également des actionnaires du Groupe. En outre, l'engagement de la Société en ce qui concerne les sinistres en suspens concerne des contrats d'assurance conclus avec les mêmes compagnies. Les comptes à recevoir sont présentés nets de la provision pour la réduction de valeur. Il est procédé à une évaluation périodique des cédantes et des rétrocessionnaires afin de minimiser l'exposition à des sinistres importants pouvant résulter de leur insolvabilité. Les modalités des transactions font également l'objet d'une stricte surveillance afin d'assurer la mise à jour constante des soldes.

Risque de liquidité

Ce risque est attaché à la difficulté dans laquelle pourrait se trouver la Société pour mobiliser les fonds lui permettant de remplir ses engagements et ses autres obligations en réassurance. Les directives en matière de placements fixent un niveau plancher pour les actifs financiers pouvant être détenus en espèces ou en instruments liquides. Lesdits instruments comprennent des dépôts bancaires dont la date d'échéance est inférieure à 90 jours. Par ailleurs, les portefeuilles confiés à des gestionnaires de placements font l'objet de transactions sur des marchés extrêmement liquides et sont ainsi de nature à permettre à la Société de faire aisément face à ses besoins de liquidités en cas de déficit.

Risque de variation de cours des actions

Ce risque porte sur la perte potentielle de la valeur actuelle résultant de variations négatives des prix des actions. La Société détient un portefeuille d'actions confié à des gestionnaires et se trouve de ce fait exposée aux fluctuations du cours des actions. Elle n'a pas recours aux instruments financiers pour la gestion de ce risque, leur préférant le mécanisme de la diversification sous diverses formes, notamment les plafonds aux allocations par action, industrie ou secteur ainsi que la bonne répartition géographique. Les directives en matière de placement prévoient une limite maximale pour les actifs financiers pouvant être détenus sous forme d'actions.

24 Passif éventuel

Aucune provision n'est faite au titre de litige/arbitrage.



25 Engagements

i) Engagements de capitaux

Le montant des dépenses en capital engagées à la date du bilan mais non comptabilisées dans les états financiers se présente comme suit:

	2007 '000 \$EU	2006 '000 \$EU
Biens et Equipements	412	92

ii) Contrats de location-exploitation

Le montant minimum des paiements futurs au titre de contrats de location-exploitation non résiliable s'établit comme suit :

	2007 '000 \$EU	2006 '000 \$EU
1 an au plus	79	114
Entre 1 et 5 ans	91	174
	170	288



Annexe

Société Africaine de Réassurance

Compte de Résultats Consolidé par Branche d'Affaires

	Incendie et Accident '000 \$EU	Maritime et Aviation '000 \$EU	Vie '000 \$EU	Total 2007 '000 \$EU	Total 2006 '000 \$EU
Résultats Techniques:					
Primes brutes souscrites	298.992	60.810	9.710	369.512	293.491
Primes brutes acquises	288.501	66.501	11.398	366.400	280.980
Rétrocession	(14.526)	(22.188)	-	(36.714)	(38.513)
Primes nettes acquises	273.975	44.313	11.398	329.686	242.467
Commissions	902	2.157	-	3.059	4.964
Sinistres bruts payés	(136.952)	(17.215)	(5.898)	(160.065)	(137.161)
Sinistres bruts encourus	(184.692)	(28.786)	(8.131)	(221.609)	(157.067)
Déduire: part des retrocessionnaires dans les sinistres encourus	2.225	3.680	-	5.905	1.597
Sinistres nets encourus	(182.467)	(25.106)	(8.131)	(215.704)	(155.470)
Commissions	(76.749)	(14.537)	(2.138)	(93.424)	(75.604)
Frais de Gestion	(12.516)	(3.347)	(582)	(16.445)	(12.840)
Bénéfice de souscription	3.145	3.480	547	7.172	3.517
Produits de placements et autres revenus nets				29.045	23.380
Coûts de financement – pertes de change				(1.015)	(424)
Bénéfice avant impôt sur le revenu				35.202	26.473
Impôt sur le revenu				(1.154)	(1.591)
Bénéfice de l'exercice				34.048	24.882